

PRÉFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

*Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Service Biodiversité, Eau et Paysages*

**Arrêté portant dérogation à la  
réglementation relative aux espèces  
protégées N° 2019-123-005**

Le Préfet des Alpes de Haute-Provence  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU** le code de l'environnement, notamment ses articles L.411-1, L.411-2 4°, L.415-3 et R.411-1 à R.411-14,
- VU** l'arrêté interministériel du 19 février 2007 modifié, fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore protégées,
- VU** l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié, fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection,
- VU** l'arrêté ministériel du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- VU** la demande de dérogation déposée le 11 mars 2019 par l'Université de Perpignan Via Domitia, composée du formulaire CERFA n°11633\*02, daté du 11 mars 2019 et de ses pièces annexes,
- VU** l'avis du 25 avril 2019 formulé par le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA),
- VU** la consultation du public réalisée sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA) du 2 avril au 17 avril 2019,
- Considérant** l'intérêt scientifique de l'étude envisagée par le demandeur, en vue d'améliorer la connaissance de la dynamique évolutive des espèces d'orchidées méditerranéennes et leur conservation,
- Sur proposition** de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,

## ARRETE

### **Article 1 : Identité du bénéficiaire de la dérogation**

Bénéficiaire : Université de Perpignan Via Domitia, 58, avenue Paul Alduy, 66000 Perpignan.

Mandataires : Joris BERTRAND, coordinateur, Pierre-Michel BLAIS, Mikael BUSI, René FOUCHER, Jean-Pierre GUEGAN Michel HAMARD et Michel PINAUD..

### **Article 2 : Nature de la dérogation**

Le bénéficiaire et ses mandataires sont autorisés à prélever sur le territoire départemental une feuille caulinaires ou une bractée ainsi que deux pollinies sur 2 individus de chacune des espèces suivantes : *Chamorchis alpina*, *Dactylorhiza traunsteineri*, *Gymnadenia odoratissima*, *Herminium monorchis*, *Ophrys drumana*, *Ophrys provincialis* et *Orchis spitzelii*.

La présente dérogation vaut autorisation de transport du matériel biologique entre le lieu de prélèvement et les locaux de l'Université de Perpignan Via Domitia.

La présente dérogation ne dispense pas d'autres accords ou autorisations qui pourraient être par ailleurs nécessaires pour la réalisation de l'opération, notamment l'autorisation des propriétaires des sites concernés.

### **Article 3 : Durée de validité de l'autorisation**

La présente dérogation est accordée pour les années 2019 et 2020.

### **Article 4 : Suivi**

Sous réserve des dispositions spécifiques prévues à l'article 2, le demandeur rendra compte à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA sous la forme d'un rapport de synthèse, des conditions d'exécution de la présente dérogation. Les données d'inventaire d'espèces animales ou végétales seront versées au système d'information sur la nature et les paysages (base régionale SILENE) par le bénéficiaire.

### **Article 5 : Mesures de contrôle**

La mise en œuvre du présent arrêté peut faire l'objet de contrôle par les agents chargés de constater les infractions mentionnées à l'article L.415-3 du code de l'environnement.

### **Article 6 : Sanctions**

Le non-respect du présent arrêté est puni des sanctions définies à l'article L.415-3 du code de l'environnement.

### **Article 7 : Délais et voies de recours**

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois dans les conditions de l'article R.421-1 du code de justice administrative à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut

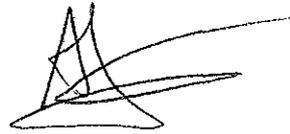
aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 8 : Exécution**

Le secrétaire général de la préfecture des Alpes de Haute-Provence et la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes de Haute-Provence.

Fait à Digne, le 3 mai 2019

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général



Amaury DECLUDET

**PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

**Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**ARRETE du 21 mai 2019**

portant subdélégation de signature du Préfet et délégation de signature pour la directrice régionale  
aux agents de la DREAL PACA

- Vu** le code de l'environnement ;
- Vu** le code de la route, et notamment, ses articles R. 321-16 et suivants ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu** le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Vu** le décret du 27 juin 2018 portant nomination de Monsieur Olivier JACOB, administrateur civil hors classe en qualité de préfet des Alpes de Haute-Provence ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 30 septembre 1975 relatif à l'évacuation des véhicules en panne ou accidentés ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 2 juillet 1982 relatif aux transports en commun de personnes ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 2 juillet 1997 définissant les caractéristiques et les conditions d'utilisation des véhicules autres que les autocars et les autobus, destinés à des usages de tourisme et de loisirs ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 18 juin 1991 relatif à la mise en place et à l'organisation du contrôle technique des véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 27 juillet 2004 relatif au contrôle technique des véhicules lourds ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 29 mai 2009 relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD ») (NOR: DEVP0911622A) ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> mars 2016 portant nomination de Mme Corinne TOURASSE en qualité de directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2018-190-033 du 9 juillet 2018 portant délégation de signature à Mme Corinne TOURASSE, directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

**Considérant** la nécessité de continuité du service.

Sur proposition du secrétaire général :

**ARRETE :**

**Article 1er** – Délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions, à Mme Marie-Françoise BAZERQUE, M. Daniel NICOLAS et M. Fabrice LEVASSORT, directrice et directeurs adjoints, pour l'ensemble des décisions visées par l'arrêté préfectoral n° 2018-190-033 du 9 juillet 2018 pour le département des Alpes-de-Haute-Provence.

En cas d'absence d'un des directeurs adjoints, un autre directeur adjoint pourra signer dans le domaine de délégation du directeur adjoint absent.

**Article 2** - Dans les limites de leurs attributions fonctionnelles et territoriales, de leurs compétences définies par l'organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et par référence à l'annexe au présent arrêté, délégation de signature est donnée aux personnels, dans les conditions figurant ci-dessous

<i>Service</i>	<i>Unité</i>	<i>Nom et prénom des délégataires</i>	<i>Fonction</i>	<i>Codes</i>
SBEP		SOUAN Hélène	Cheffe de service	F1 à F5
		VILLARUBIAS Catherine	Adjointe à la cheffe de service	F1 à F5
	UB	BLANQUET Pascal	Chef d'unité	F1 à F5
SEL		LE TRIONNAIRE Yves	Chef de service	C1 à C5 E2
		ALOTTE Anne	Adjointe au chef de service	C1 à C5 E2
	UCHR	PAMELLE Yohann	Chef d'unité par intérim	C1 C4 C5 E2
STIM		TEISSIER Olivier	Chef de service	D1 D2
		FRANC Pierre	Adjoint au chef de service	D1 D2
SPR		XAVIER Guillaume	Chef de service adjoint	A1 à A3 B1 à B4 E1 G1 H1 H2
	UCIM	FOMBONNE Hubert	Chef d'unité	A1 B2 B3 B4 G1
		BOULAY Olivier	Chef d'unité adjoint	A1 B2 B3 B4 G1
	UCOH	CROS Carole	Cheffe d'unité	E1
		BILGER Coralie	Adjointe à la cheffe d'unité	E1
	URCS	ROUSSEAU Jean-Luc	Chef d'unité	A1 à A3 G1
	URIA	PATOUILLET Bruno	Chef d'unité	A1 B4 G1
UD 04 05		CHIROUZE Vincent	Chef d'UD	A1 B4 G1 H1 H2
		VERGAERT Sylvain	Adjoint au chef d'UD	A1 B4 G1 H1 H2

**Article 3** - Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-dessous, dans le cadre des instructions du chef du service prévention des risques et sous l'autorité de Mme Corinne TOURASSE, pour le contrôle des appareils à pression :

<i>Service</i>	<i>Unité</i>	<i>Nom et prénom des délégués</i>	<i>Fonction</i>
SPR	UCIM	FOMBONNE Hubert	Chef d'unité
		BOULAY Olivier	Adjoint au chef d'unité

**Article 4** - Délégation de signature est également donnée aux agents désignés ci-dessous, dans le cadre des instructions du chef de l'unité régulation, contrôle des transports et des véhicules pour l'activité véhicules sous l'autorité de Mme Corinne TOURASSE :

Nom de l'agent	Grade
M. FRANC Pierre	IPEF
M. TIRAN Frédéric	APAE
Mme DAVID Eliane	IIM
M. LACROUX Alain	TSEI
M.ZETTOR Patrick	TSPDD
M. ALBOUY Gilbert	TSPEI
M. CHIAPELLO Maurice	TSEI
M. DEBREGAS Philippe	TSEI
M. MAZEL François	TSEI
M. PALOMBO Cyril	TSEI
M. HAFF Eric	TSEI
M. LE MEUR Jean-Louis	TSEI
M. LEROY Philippe	CSI
M. PELLEGRINO Jean-Marie	TSCE

**Article 5** – Toutes dispositions antérieures et contraires à celles du présent arrêté sont abrogées.

**Article 6** - La secrétaire générale de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence et le secrétaire général de la DREAL PACA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence.

**Article 7** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille, 22-24 rue Breteuil 13281 Marseille cedex 6, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence et par délégation,  
La directrice régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement,

*SIGNÉ*

Corinne TOURASSE

## ANNEXE

N° de code	Nature des décisions déléguées
	<u>A- Environnement industriel</u>
A1	Prévention des pollutions, des risques et des nuisances (livre V du Code de l'environnement), notamment installations classées pour la protection de l'environnement, produits chimiques, déchets et sites et sols pollués, canalisations de transport de produits chimiques et d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés, travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens, subaquatique de transport ou de distribution, nuisances sonores
A2	Vérification et validation des émissions annuelles de CO <sub>2</sub> , déclarées dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre
A3	Mise en application du règlement CE n°1907/2006 du parlement européen et du conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) modifié
	<u>B. Sécurité industrielle</u>
B1	Mines, après-mines, stockage souterrains d'hydrocarbures, de gaz et de produits chimiques à destination industrielle, géothermie (hors minime importance) et carrières
B2	Canalisations de transport de gaz : instructions de demande et délivrance d'arrêtés d'autorisation et des actes relatifs aux contrôles techniques et administratifs des ouvrages de distribution et d'utilisation du gaz
B3	Appareils et canalisations sous pression de vapeur ou de gaz, y compris les décisions individuelles de fonctionnement en auto-surveillance
B4	Explosifs pour utilisation en mines et carrières, tout acte relatif aux contrôles techniques et administratifs des explosifs pour utilisation en mines et carrières, et artifices de divertissement
	<u>C. Énergie</u>
C1	Lignes de transport d'électricité : instructions de demandes et délivrance d'arrêtés d'autorisations pris en application de la procédure simplifiée (lignes et postes)
C2	Instruction et délivrance des certificats d'économie d'énergie prévu au code de l'énergie
C3	Instruction et délivrance des certificats d'obligation d'achat prévus au code de l'énergie
C4	Instruction des demandes de concessions hydroélectriques inférieures à 100MW, y compris procédure de mise en concurrence jusqu'à désignation du candidat dont la demande de concession sera instruite
C5	Instruction des demandes d'inscription sur les listes d'usagers prioritaires au titre de l'arrêté du 5 juillet 1990, fixant les consignes générales de délestage sur les réseaux électriques
	<u>D. Transports</u>
D1	Délivrance et retrait des autorisations de mise en circulation des véhicules spécialisés dans les opérations de remorquage ou de dégagement rapide des chaussées
D2	Réception par type ou à titre isolé des véhicules

<u>E. Risques naturels et sécurité des ouvrages hydrauliques</u>	
E1	Dans le domaine du contrôle des ouvrages hydrauliques, toutes décisions, documents et autorisations sauf : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la décision de modification de classement d'un ouvrage,</li> <li>• la prescription d'un diagnostic de sûreté,</li> <li>• l'arrêté complémentaire,</li> <li>• la mise en demeure, la prise de mesures provisoires et urgentes, la consignation</li> </ul>
E2	Dans le domaine de la gestion des concessions hydrauliques : toute acte pris en application des dispositions des clauses du cahier des charges des concessions et toutes décisions, documents et autorisations sauf : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la décision sur la suite à donnée à la lettre d'intention</li> <li>• l'avis d'appel public à la concurrence</li> <li>• l'arrêt de la liste des candidats admis à présenter une offre</li> <li>• l'avis de l'État</li> <li>• l'arrêté d'octroi de la concession</li> <li>• l'arrêté d'autorisation de mise en service</li> <li>• l'arrêté portant règlement d'eau</li> <li>• la décision d'arrêt ou de poursuite de l'exploitation</li> </ul>
<u>F. Protection de la nature</u>	
F1	Détention et utilisation d'écaille de tortues marines des espèces Eretmochelys imbricata et Chelonia mydas, par des fabricants ou restaurateurs d'objets qui en sont composés
F2	Détention et utilisation d'ivoire d'éléphant par des fabricants ou des restaurateurs d'objets qui en sont composés
F3	Mise en œuvre des dispositions du règlement CE 338/97 sus-visé et des règlements de la commission associée (permis CITES d'importation et d'exportation, certificats CITES de réexportation et certificats inter-communautaires)
F4	Transport de spécimens d'espèces animales qui sont simultanément inscrites dans les annexes du règlement CE n°338/97 sus-visé et protégés au niveau national par les arrêtés pris pour l'application des articles L.411-1 et L.411-2 du Code de l'Environnement
F5	Inventaire du patrimoine naturel : arrêtés portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées en vue de l'exécution des opérations nécessaires à la réalisation des inventaires et études scientifiques
<u>G. Autorisation environnementale</u>	
G1	Instruction des demandes d'autorisation environnementale, mise en œuvre des projets, contrôles et sanctions (titre VIII du livre 1er du Code de l'Environnement)
<u>H. Autorité environnementale</u>	
H1	Saisir l'autorité environnementale conformément aux dispositions de l'article R.122-7-I CE, dans le cadre des projets de travaux prévus à l'article L122-1 du CE
H2	Répondre à la consultation de l'autorité environnementale prévue par l'article R.122-7-III du CE



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE  
51, Avenue du 8 mai 1945  
04017 DIGNE LES BAINS CEDEX

Téléphone : 04 92 30 86 00  
[ddfip04@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfip04@dgfip.finances.gouv.fr)

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II du Code Général des Impôts, au 1<sup>er</sup> mai 2019.

Nom - Prénom	Service
BAILET Jean-Philippe	Service des Impôts des Particuliers de St André Les Alpes
BOHIC Chantal	Service des Impôts des Entreprises de Digne-Les-Bains
BOSSU Claude	Trésorerie de Riez
CARMONA Marc	Trésorerie de Forcalquier
CHARRARD Paule	Trésorerie des Mées
CHARROT Brigitte	Pôle de topographie et gestion cadastrale – Pôle d'évaluation des locaux professionnels
DUONG René	Pôle de recouvrement Spécialisé
ESMENARD Jean-Robert	Service des Impôts des Particuliers de Manosque
FARGEOT-BENEIX Michel	Trésorerie d'Annot
GALLY Bruno	Service des Impôts des Particuliers – Service des Impôts des Entreprises de Barcelonnette
TURIN Frédérique (Intérim)	Pôle de Contrôle et Expertise
COLLIGNON Aurélie	Trésorerie de Castellane
LANGLOIS Annie	Service des Impôts des Entreprises de Manosque
MORTEL Agnès	Service de la Publicité Foncière et Enregistrement
REYNOARD Jean-Jacques	Service des Impôts des Particuliers de Digne-Les-Bains
GABEL Eric (Intérim)	Trésorerie de Seyne les Alpes
VIGNE Vincent	Service des Impôts des Particuliers de Sisteron

A Digne Les Bains, le 17 mai 2019

L'Administratrice Générale des Finances Publiques,  
Directrice Départementale des Finances Publiques  
des Alpes-de-Haute-Provence

  
Isabelle GODARD DEVAUJANY



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE  
51, AVENUE DU 8 MAI 1945  
04017 DIGNE LES BAINS

TELEPHONE : 04 92 30 86 00  
[ddfp04@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfp04@dgfip.finances.gouv.fr)

### Décision de délégations spéciales de signature pour les missions rattachées

L'Administratrice Générale des Finances Publiques, Directeur Départemental des Finances Publiques  
des Alpes de Haute Provence

VU le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale des Finances Publiques ;

VU le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction Générale des Finances Publiques ;

VU le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des Administrateurs des Finances Publiques ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'arrêté du 11 décembre 2009 portant création de la Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes de Haute Provence ;

VU le décret du 15 octobre 2018 portant nomination de **Madame Isabelle GODARD**, Administratrice Générale des Finances Publiques en qualité de directrice départementale des finances publiques des Alpes de Haute Provence ;

VU la décision du Ministre des Finances et des Comptes Publics en date du 16 octobre 2018 fixant au 1<sup>er</sup> novembre 2018 la date d'installation de **Madame Isabelle GODARD** dans les fonctions de directrice départementale des finances publiques des Alpes de Haute Provence ;

#### Décide :

**Article 1er** : Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur mission, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

#### **1. Pour la mission départementale des risques et audit, y compris la validation du plan départemental de contrôle interne et ses avenants dans l'application de gestion interne des risques (AGIR) :**

**Madame Marie-Hélène TAULEIGNE**, Administrateur des Finances Publiques Adjoint, Responsable Départementale de la mission Risques et Audit.

En l'absence de **Madame Marie-Hélène TAULEIGNE**, Responsable Départementale de la mission Risques et Audit, délégation est donnée à :

- Monsieur Sébastien FOURMY, Inspecteur Principal Auditeur,
- Madame Séverine PACINI, Inspecteur Principal Auditeur,
- Monsieur Christophe IMBERT, Inspecteur des finances publiques,
- Madame Anne ZARAGOZA, Inspecteur des finances publiques.

**2. Pour la mission politique immobilière de l'État :**

**Monsieur Bernard PONSARD**, Administrateur des Finances Publiques Adjoint, Directeur du pôle pilotage et ressources et représentant départemental de la politique immobilière de l'État.

**Article 2 :** La décision de délégations spéciales de signature pour les missions rattachées du 1<sup>er</sup> novembre 2018 est abrogée.

**Article 3 :** La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

A Digne Les Bains, le 2 mai 2019

L'Administratrice Générale des Finances Publiques  
Directrice Départementale des Finances Publiques  
des Alpes de Haute Provence



**Isabelle GODARD DEVAUJANY**



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE  
51, AVENUE DU 8 MAI 1945  
04017 DIGNE LES BAINS

TELEPHONE : 04 92 30 86 00  
[ddfp04@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfp04@dgfip.finances.gouv.fr)

### Décision de délégations spéciales de signature pour le pôle fiscalité et comptes publics

L'Administratrice Générale des Finances Publiques, Directrice Départementale des Finances Publiques  
des Alpes de Haute Provence

VU le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale  
des Finances Publiques ;

VU le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction Générale des Finances Publiques ;

VU le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des Administrateurs des Finances  
Publiques ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des  
Finances Publiques ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'arrêté du 11 décembre 2009 portant création de la Direction Départementale des Finances Publiques  
des Alpes de Haute Provence ;

VU le décret du 15 octobre 2018 portant nomination de **Madame Isabelle GODARD**, Administratrice  
Générale des Finances Publiques en qualité de Directrice Départementale des Finances Publiques des  
Alpes de Haute Provence ;

VU la décision du Ministre des Finances et des Comptes Publics en date du 16 octobre 2018 fixant au  
1er novembre 2018 la date d'installation de **Madame Isabelle GODARD** dans les fonctions de Directrice  
Départementale des Finances Publiques des Alpes de Haute Provence ;

#### Décide :

**Article 1er :** Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux  
attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa  
seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

## **1- Pour la Division fiscalité et Publicité de l'impôt**

Dans la limite des montants définis dans la décision de délégation du 1<sup>er</sup> novembre 2018 en matière de contentieux et gracieux fiscal, les délégations suivantes sont accordées :

En l'absence ou empêchement du directeur de pôle, délégation est donnée pour signer tout document relatif à l'activité de la division à Isabelle POMARELLE, Inspectrice principale, adjointe au directeur de pôle, à Mme Patricia VOIRIN, Inspectrice divisionnaire, responsable de la division recouvrement et à Mme Frédérique TURIN, Inspectrice divisionnaire, responsable de la division fiscalité.

### **Publicité de l'impôt**

Mme France GALLY, Contrôleur des finances publiques pour signer tout document relatif à cette activité.

### **Contentieux et législation des particuliers**

Mme Bénédicte ROUGIER, Inspectrice des finances publiques  
Mme Isabelle FATET, Inspectrice des finances publiques  
Mme Sophie TOULGOAT, Contrôleur des finances publiques  
Mme France GALLY, Contrôleur des finances publiques

### **Médiation et conciliation**

Mme Bénédicte ROUGIER, Inspectrice des finances publiques  
Mme Isabelle FATET, Inspectrice des finances publiques  
Mme Tulay OCAKLIOGLU, Inspectrice des finances publiques  
Mme France GALLY, Contrôleur des finances publiques

### **Contentieux et législation des professionnels**

Mme Isabelle FATET, Inspectrice des finances publiques  
Mme Bénédicte ROUGIER, Inspectrice des finances publiques  
Mme France GALLY, Contrôleur des finances publiques

## **2- Pour la Division recouvrement**

Dans la limite des montants définis dans la décision de délégation du 1<sup>er</sup> novembre 2018 en matière de contentieux et gracieux fiscal, les délégations suivantes sont accordées :

En l'absence ou empêchement du directeur de pôle, délégation est donnée pour signer tout document relatif à l'activité de la division à Mme Isabelle POMARELLE, Inspectrice principale, adjointe au directeur de pôle, et à Mme Patricia VOIRIN, Inspectrice divisionnaire, responsable de la division, puis à Mme Frédérique TURIN, Inspectrice divisionnaire.

Mme Karine GOURIOU, Contrôleur principal des finances publiques, pour signer les accusés de réception et bordereaux d'expédition du service du recouvrement, signer les états « vu bon à payer » des remboursements de frais bancaires, des factures d'huissiers et de décompte des intérêts moratoires.

En matière de produits divers, une délégation est accordée pour signer les délais d'un montant maximum de 10.000 euros et tout courrier de relance, demande de renseignement et d'information ainsi que les mises en demeure et STD inférieurs à 10.000 euros.

### **3- Pour la division comptes publics**

En l'absence ou empêchement du directeur de pôle, délégation est donnée pour signer tout document relatif à l'activité de la division à M. Jean-Mikaël GASPARD, Inspecteur principal, adjoint au directeur de pôle.

#### **Service comptabilité de l'État, gestion dépôts et services financiers, monétique**

Délégation est donnée à Mme Isabelle LEGER, Inspectrice des finances publiques, chef du service comptabilité de l'État, pour signer l'ensemble des documents relevant de la gestion du service ;

Délégation est donnée à Mme Claudine REINBOLT, Contrôleur principal des finances publiques, adjointe du chef de service, à Mme Catherine COURTIE, Contrôleur des finances publiques et à M. Fabien BEDECHIAN, Agent des finances publiques, pour signer les accusés réception et bordereaux d'expédition du service ;

Délégation est donnée à Mme Isabelle BAYETTI, Agent des finances publiques, pour signer les quittances de caisse.

#### **Service collectivités et établissements publics locaux**

Délégation est donnée à M. Bruno NICOLAS, Inspecteur des finances publiques, pour signer l'ensemble des documents relevant de la gestion du service.

Mme Annie SOUFFLEUR, Contrôleur principal des finances publiques et Mme Anne ROCH, Contrôleur des finances publiques, pour signer les accusés de réception et bordereaux d'expédition.

#### **Cellule d'expertise juridique**

Délégation est donnée à M. Anne ZARAGOZA, Inspectrice des finances publiques, pour signer l'ensemble des documents relevant de la gestion du service.

#### **Mission de soutien au réseau**

Délégation est donnée à :

MM Eric GABEL et Christophe IMBERT, Inspecteurs des finances publiques, pour signer l'ensemble des documents relevant de la gestion du service ;

Mme Géraldine LAFON, Contrôleur principal des finances publiques, pour signer les accusés de réception et bordereaux d'expédition.

### **4- Pour la Division foncière**

En l'absence ou empêchement du directeur de pôle, délégation est donnée pour signer tout document relatif à l'activité de la division à M. Jean-Mikaël GASPARD, Inspecteur principal, adjoint au directeur de pôle, et à M. Patrick GRUNBERG, Inspecteur divisionnaire, responsable de la division foncière.

Délégation est donnée à :

Mme Virginie DELPLANQUE, Inspectrice des finances publiques, pour signer l'ensemble des documents relevant de la gestion du service ;

Mme Géraldine CHIARELLA, Contrôleur des finances publiques, pour signer les accusés de réception et bordereaux d'expédition ;

Mme France GALLY, Contrôleur des finances publiques, pour signer les accusés de réception et bordereaux d'expédition.

**Article 2** : La décision de délégations spéciales de signature pour le pôle fiscalité, comptes publics et politique immobilière de l'État du 1<sup>er</sup> novembre 2018 est abrogée.

**Article 3** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

A Digne Les Bains, le 17 mai 2019

L'Administratrice Générale des Finances Publiques  
Directrice Départementale des Finances Publiques des Alpes de Haute Provence



**Isabelle GODARD DEVAUJANY**

Délégation départementale des Alpes de Haute-Provence  
Pôle animation des politiques territoriales  
Service réglementation sanitaire

**Décision du 30 avril 2019**  
**Portant modification de l'agrément n° 21-04 de la société de transports sanitaires terrestres**  
**« AMBULANCES GRYSELIENNES – SARL LA GRYSELIENNE – 04800 GREOUX LES BAINS »**  
**Remplacement d'un VSL**

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé**  
**Provence-Alpes-Côte-d'Azur**

**VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6312-1 à L. 6313-1 et R. 6312-1 à R. 6314-26 ;

**VU** l'ordonnance 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire de l'intervention de la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret 2017-1862 du 29 décembre 2017 relatif à l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ;

**VU** le décret en date du 19 décembre 2018 oirtabt bomination de Monsieur Philippe DE MESTER, Directeur Générale de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur à compter du 15 janvier 2019 ;

**VU** l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;

**VU** l'arrêté du 5 octobre 1995 relatif à l'autorisation de mise en service des véhicules et des installations matérielles affectés aux transports sanitaires ;

**VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les intallations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;

**VU** l'arrêté du 13 juin 2018 pris en application du décret 2017-1862 du 29 décembre 2017 portant droit à dérogation, à titre expérimental, à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires fixée par arrêté du 21 décembre 2017 ;

**VU** l'arrêté du 15 janvier 2019 portant délégation de signature à Madame Anne HUBERT, en qualité de Déléguée départementale du département des Alpes de Haute-Provence de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;

**VU** la décision du 20 janvier 2019 portant modification l'agrément n° 21-04 de la société de transports sanitaires « AMBULANCES GRYSELIENNES – SARL LA GRYSELIENNE – 04800 GREOUX LES BAINS » ;

**CONSIDERANT** la transmission des pièces relative au remplacement du VSL immatriculé DR 326 LP par un autre VSL immatriculé FR 587 PP en date du 30 avril 2019 ;

**SUR PROPOSITION** de la Déléguée départementale des Alpes de Haute-Provence de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;



## DECIDE

**Article 1 :** La décision du 23 janvier 2019 portant modification de l'agrément n° 21-04 de la société de transports sanitaires « AMBULANCES GRYSELIENNES – SARL LA GRYSELIENNE – 04800 GREOUX LES BAINS » est modifiée comme suit :

**Nom commercial :** AMBULANCES GRYSELIENNES  
**Dénomination :** SARL LA GRYSELIENNE  
**N° d'agrément :** 21-04  
**Gérants :** Monsieur Thibault FIGUIERE et Madame Julie ANGELINI  
**Siège social :** Chemin de la rivière – 04800 GREOUX LES BAINS  
**Téléphone :** 04.92.74.27.11

### Véhicules autorisés :

Date	Marque	Catégorie / Type	Immatriculation	N° série
17/12/2015	RENAULT TRAFIC	Ambulance C type A/B	DX 419 VR	VF12FL10353333622
29/09/2016	RENAULT TRAFIC	Ambulance C type A/B	EF 799 GE	VF11FL10354517264
05/04/2017	OPEL	Ambulance C type A/B	EK 566 TA	WOLF7G609GV660412
24/10/2016	CITROËN	VSL	EG 747 CB	VF7NCBHY6GY560207
24/05/2018	RENAULT	VSL	EX 183 LN	VF1RFB00059651745
30/04/2019	RENAULT	VSL	FE 587 PP	VF2RFB00862191325

### Véhicule radié :

Date	Marque	Catégorie / Type	Immatriculation	N° série
30/04/2019	FORD	VSL	DR 326 LP	WF0JXXGCBJF77970

**Article 2 :** La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux auprès du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur et / ou de recours contentieux devant la juridiction administrative territoriale compétente dans un délai de 2 mois à compter de sa publication pour les tiers et de sa notification pour les intéressés.

**Article 3 :** Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Déléguée départementale des Alpes de Haute-Provence sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera insérée au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Alpes de Haute-Provence.

Digne les Bains, le 2 mai 2019

Pour le Directeur Général de l'ARS PACA  
et par délégation,  
la Déléguée Départementale,

  
**Anne HUBERT**

Délégation départementale des Alpes de Haute-Provence  
Pôle animation des politiques territoriales  
Service réglementaire sanitaire

**Décision du 3 mai 2019**  
**Portant modification de l'agrément n° 05-04 de la société de transports sanitaires terrestres**  
**«SARL AMBULANCES DIGNOISES – 04150 AIGLUN»**  
**Remplacement de 2 ASSU**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes-Côte-d'Azur

**VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6312-1 à L. 6313-1 et R. 6312-1 à R. 6314-26 ;

**VU** l'ordonnance 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire de l'intervention de la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret 2017-1862 du 29 décembre 2017 relatif à l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au directeur général de l'agence régionale de santé ;

**VU** le décret du Président de la République en date du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe DE MESTER, Directeur Général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur, à compter du 15 janvier 2019 ;

**VU** l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;

**VU** l'arrêté du 5 octobre 1995 relatif à l'autorisation de mise en service des véhicules et des installations matérielles affectés aux transports sanitaires ;

**VU** l'arrêté n° 2000-3127 en date du 22 décembre 2000, portant cession d'une entreprise de transports sanitaires avec transfert d'autorisation de mise en service des véhicules à Monsieur Frédéric BASILE ;

**VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;

**VU** l'arrêté du 13 juin 2018 pris en application du décret 2017-1862 du 29 décembre 2017 portant droit à dérogation, à titre expérimental, à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires fixée par arrêté du 21 décembre 2017 ;

**VU** l'arrêté du 15 janvier 2019 portant délégation de signature à Madame Anne HUBERT, en qualité de déléguée départementale du département des Alpes de Haute-Provence de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;

**VU** la décision du 12 mars 2019 portant modification de l'agrément n° 05-04 de la société de transports sanitaires « SARL AMBULANCESDIGNOISES – 04150 AIGLUN » ;



**CONSIDERANT** la transmission des pièces et des engagements de conformité de la société en date du 3 mai 2019, relatif aux remplacements de l'ambulance immatriculée DL 554 NB par l'ambulance immatriculée CG 696 VF (véhicule hors quota) ainsi que le remplacement de l'ambulance immatriculée CG 696 VF par l'ambulance FF 921 JL ;

**SUR** proposition de la Déléguée départementale des Alpes de Haute-Provence de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;

## DECIDE

**Article 1 :** La décision du 12 mars 2019 portant modification de l'agrément n° 05-04 de la société de transports sanitaires « SARL AMBULANCES DIGNOISES – 04150 AIGLUN » est modifiée ainsi qu'il suit :

**Dénomination :** SARL AMBULANCES DIGNOISES  
**N° d'agrément :** 05-04  
**Gérant :** Monsieur Frédéric BASILE  
**Siège social :** 16 voie du Pré de l'Escale – La Lauze – 04150 AIGLUN  
**Téléphone :** 04.92.31.02.92

### Véhicules autorisés :

Date	Marque	Catégorie/Type	Immatriculation	N° série
08/08/2014	RENAULT	Ambulance C type A/B	DH 575 BP	VF1FLB1B1EY750379
15/08/2014	NISSAN	Ambulance C type A/B	DH 381 BP	VSKF4A1A1UY646697
03/09/2014	RENAULT	Ambulance C type A/B	DH 161 BP	VF1FLB1B1EY750979
07/04/2016	OPEL	Ambulance C type A/B	EA 553 PH	W0L1F7119GV612973
07/04/2016	OPEL	Ambulance C type A/B	EA 686 PH	W0LF7119GV611685
03/05/2017	OPEL	Ambulance C type A/B	EL 776 FL	W0LF1F7119GV642927
12/10/2017	OPEL	Ambulance C type A/B	EL 748 RX	W0L1F7119GV642572
<b>25/04/2019</b>	<b>PEUGEOT</b>	<b>Ambulance A type B</b>	<b>FF 921 JL</b>	<b>VF3YC3MFB12J14646</b>
09/04/2015	SKODA OCTAVIA	VSL	DN 232 VF	TMBAG7NEXFO127134
14/10/2015	SKODA OCTAVIA	VSL	DT 375 PA	TMBAG7NE8G0033996
22/10/2015	SKODA OCTAVIA	VSL	DW 089 QM	TMBAG7NE2G0083762
01/04/2016	SKODA OCTAVIA	VSL	DY 539 PG	TMBAG7NE6G0141288
16/11/2016	SKODA OCTAVIA	VSL	EG 420 FL	TMBAG7NEH0042500
23/03/2017	SKODA OCTAVIA	VSL	EJ 742 VF	TMBAG7NE4H0138066
02/11/2018	SKODA OCTAVIA	VSL	FB 238 FV	TMBAG7NE0K0023259
02/11/2018	SKODA OCTAVIA	VSL	FB 239 FV	TMBAG7NE1K0023609
02/11/2018	SKODA OCTAVIA	VSL	FB 240 FV	TMBAG7NE3K0010635

**Véhicule hors quotas :**

Date	Marque	Catégorie/Type	Immatriculation	N° série
29/04/2019	RENAULT	Ambulance A type B	CG 696 VF	VF1MAFCEN46078265

**Véhicule radié :**

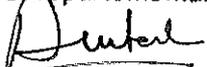
Date	Marque	Catégorie / Type	Immatriculation	N° série
29/04/2019	RENAULT	Ambulance A type B	DL 554 NB	VF1FDBUH632704136

**Article 2 :** La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux auprès du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur et / ou de recours contentieux devant la juridiction administrative territoriale compétente dans un délai de 2 mois à compter de sa publication pour les tiers et de sa notification pour les intéressés.

**Article 3 :** Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Déléguée Départementale des Alpes de Haute-Provence sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera insérée au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Alpes de Haute-Provence.

Digne les Bains, le 6 mai 2019

**Pour le Directeur Général de l'ARS PACA  
et par délégation,  
la Déléguée Départementale,**

  
**Anne HUBERT**

Délégation départementale des Alpes de Haute-Provence  
Pôle animation des politiques territoriales  
Service réglementation sanitaire

Décision du 15 mai 2019  
Portant modification de l'agrément n°48-04 de transports sanitaires terrestres  
SARL VAL BLANCHE UBAYE – 04140 SEYNE LES ALPES  
**Changement de Propriétaires**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes-Côte-d'Azur

**VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6312-1 à L. 6313-1 et R. 6312-1 à R. 6314-26 ;

**VU** l'ordonnance 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire de l'intervention de la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (article 211) ;

**VU** le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe DE MESTER, Directeur Général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur à compter du 15 janvier 2019 ;

**VU** l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;

**VU** l'arrêté du 5 octobre 1995 relatif à l'autorisation de mise en service des véhicules et des installations matérielles affectés aux transports sanitaires ;

**VU** l'arrêté 2014014 0005 du 14 janvier 2014 portant agrément n° 48-04 de la société de transports sanitaires terrestres « SARL MISTRAL/ISNARD VAL BLANCHE UBAYE – 04140 SEYNE LES ALPES » ;

**VU** l'arrêté du 15 janvier 2019 portant délégation de signature à Madame anne HUBERT, en qualité de déléguée départementale du département des Alpes de Haute-Provence de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;

**VU** la décision du 7 août 2017 portant modification de l'agrément n° 48-04 de la société de transports sanitaires terrestres « SARL MISTRAL/ISNARD AMBULANCES VAL BLANCHE UBAYE – 04140 SEYNE LES ALPES » ;

**CONSIDERANT** le courrier en date du 8 avril 2019 de la société de transports sanitaires terrestres « SARL MISTRAL/ISNARD AMBULANCES VAL BLANCHE UBAYE – 04140 SEYNE LES ALPES », concernant la cession des véhicules et du personnel à la « SARL AMBULANCES VAL BLANCHE UBAYE – 04140 SEYNE LES ALPES » ;

**CONSIDERANT** la transmission en date du 8 avril 2019 des casiers judiciaires de Monsieur Thibault HOCHÉ et Mme Romane VALLET, nouveaux gérants de la société de transports sanitaires terrestres « SARL AMBULANCES VAL BLANCHE UBAYE – 04140 SEYNE LES ALPES » ;

**CONSIDERANT** la transmission en date du 24 avril 2019 de l'extrait du Kbis ;

**SUR PROPOSITION** de la Déléguée départementale des Alpes de Haute-Provence de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;



## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : La décision du 7 août 2017 portant modification de l'agrément n° 48-04 de la société de transports sanitaires « SARL MISTRAL/ISNARD AMBULANCES VAL BLANCHE UBAYE – 04140 SEYNE LES ALPES » est modifiée ainsi qu'il suit à compter du vendredi 17 mai 2019 :

**Forme juridique :** SARL  
**Nom commercial :** AMBULANCES VAL BLANCHE UBAYE  
**Gérants :** Monsieur Thibault HOCHÉ et Madame Romane VALLET  
**Siège sociale :** Rue Vauban – 04140 SEYNE LES ALPES  
**Téléphone :** 04.92.35.13.00  
**E mail :** [valblanche.ubaye@free.fr](mailto:valblanche.ubaye@free.fr)

### PARC AUTOMOBILE :

MARQUE	Catégorie	Type	Immatriculation	N° de série
OPEL VIVARO	Ambulance C	A (B)	AE 447 LE	WOLF7BVD69Y729387
MERCEDEZ BENZ	Ambulance C	A (B)	BD 289 CT	WDF63960313586021
RENAULT MASTER	Ambulance A	B	EP 488 RT	VF1MA000657065463
RENAULT	VSL		CW 023 DC	VF15RRLOH49289623
RENAULT	VSL		DL 307 YN	VF1BZNA0652144354
RENAULT	VSL		BW 501 WT	VF1BR2H0H45936732
RENAULT	VSL		DW 772 ME	VF1VY5WGNUC553388

### PERSONNEL :

NOM – Prénom	Diplôme – date d'obtention	Taux de présence
BONDUEL Nicolas	Attestation formation Auxiliaire Ambulancier n° AA-071218-3 obtenu le 07/12/2018 AFGSU II n° 2018-12-05-586-2 obtenu le 05/12/2018	100 %
GUALERZI Fabian	Attestation formation Auxiliaire Ambulancier n° AA-180119-7 obtenu le 18/01/2019 AFGSU II n° 2018-10-05-495-2 obtenu le 10/10/2018	100%
HOCHÉ Thibault	Attestation formation Auxiliaire Ambulancier n° AA-011217-12 obtenu le 01/12/2017 AFGSU II n° 2017-11-05-477-2 obtenu le 29/11/2017	100%
ISNARD Elodie	Diplôme d'Etat d'Ambulancier n° 131000079 obtenu le 26/01/2010	100%
NOUVEN Olivier	Diplôme d'Etat d'Ambulancier n° 131900110 obtenu le 31/01/2019	100%
SEGRS Aloïs	AFGSU II n° R-335-2018 obtenu le 14/06/2018	100%
VALLET Romane	Diplôme d'Etat d'Ambulancier n° 131800166 obtenu le 08/02/2018	100%

**Article 2** : La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et / ou de recours contentieux devant la juridiction administrative territoriale compétente dans le délai de 2 mois à compter de sa publication pour les tiers ou de sa notification pour les intéressés.

**Article 3** : Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Déléguée départementale des Alpes de Haute Provence sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera insérée au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Alpes de Haute Provence.

Digne les Bains, le 15 mai 2019

Pour le directeur général et par délégation  
la déléguée départementale  
des Alpes de Haute-Provence



Anne HUBERT

Délégation départementale des Alpes de Haute-Provence  
Pôle animation des politiques territoriales  
Service réglementation

**Décision du 15 mai 2019**  
**Portant modification de l'agrément n° 32-04 de la société de transports sanitaires terrestres**  
**«SARL AMBULANCES VACCAREZZA – 04170 SAINT ANDRE LES ALPES»**  
**Remplacement d'une ambulance**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes-Côte-d'Azur

**VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6312-1 à L. 6313-1 et R. 6312-1 à R. 6314-26 ;

**VU** l'ordonnance 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative au patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire de l'intervention de la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret 2017-1862 du 29 décembre 2017 relatif à l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au directeur général de l'agence régionale de santé ;

**VU** le décret du Président de la République en date du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe DE MESTER, Directeur Général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur, à compter du 15 janvier 2019 ;

**VU** l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;

**VU** l'arrêté n° 98-2629 en date du 24 octobre 1989, portant agrément définitif de la société de transports sanitaire ;

**VU** l'arrêté du 5 octobre 1995 relatif à l'autorisation de mise en service des véhicules et des installations matérielles affectés aux transports sanitaires ;

**VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;

**VU** l'arrêté du 13 juin 2018 pris en application du décret 2017-1862 du 29 décembre 2017 portant droit à dérogation, à titre expérimental, à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires fixée par arrêté du 21 décembre 2017 ;

**VU** l'arrêté du 15 janvier 2019 portant délégation de signature à Madame Anne HUBERT, en qualité de déléguée départementale du département des Alpes de Haute-Provence de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;

**VU** la décision du 19 décembre 2018 portant modification de l'agrément n° 32-04 de la société de transports sanitaires « SARL AMBULANCES VACCAREZZA – 04170 SAINT ANDRE LES ALPES » ;



**CONSIDERANT** la transmission des pièces et de l'engagement de conformité de la société en date du 10 mai 2019, relatif au remplacement de l'ambulance immatriculée BV 686 WN par une autre ambulance immatriculée FE 254 SH ;

**SUR** proposition de la Déléguée départementale des Alpes de Haute-Provence de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;

## DECIDE

**Article 1** : La décision du 19 décembre 2018 portant modification de l'agrément n° 32-04 de la société de transports sanitaires « SARL AMBULANCES VACCAREZZA – 04170 SAINT ANDRE LES ALPES » est modifiée ainsi qu'il suit :

**Dénomination** : SARL AMBULANCES VACCAREZZA  
**N° d'agrément** : 32-04  
**Gérants** : Messieurs Alex et Patrick VACCAREZZA  
**Siège social** : Rue Grande – 04170 SAINT ANDRE LES ALPES  
**Garage** : Rue de la Sapinière – 04170 SAINT ANDRE LES ALPES  
**Etablissement secondaire** : Haut du village – 04260 ALLOS  
**Téléphone** : 04.92.89.03.28

### Véhicules autorisés SUR SAINT ANDRE LES ALPES :

Date	Marque	Catégorie/Type	Immatriculation	N° série
27/01/2015	PEUGEOT BOXER	Ambulance C type A/B	DN 990 EY	VF3XURHH8EZ049577
10/05/2019	PEUGEOT BOXER	Ambulance A type B	FE 254 SH	VF3YC3MFB12J92686
21/05/2015	PEUGEOT 508	VSL	DR 158 BX	VF38DBHZMFL018421
13/05/2015	PEUGEOT 508	VSL	DR 040 AV	VF38DBHZMFL018889

### Véhicules autorisés SUR ALLOS :

Date	Marque	Catégorie/Type	Immatriculation	N° série
19/01/2011	PEUGEOT BOXER	Ambulance C type A/B	BF 436 GF	VF3XURHH8AZ045487
25/07/2014	PEUGEOT BOXER	Ambulance A type B	DH 635 EY	VF3YCPMFB12612301
31/03/2015	PEUGEOT 508	VSL	DR 223 RJ	VF38DBHAMFL021639
04/06/2015	PEUGEOT 508	VSL	DT 337 ET	VF38D9HZC9L007390

### Véhicule radié de l'année en cours :

Date	Marque	Catégorie / Type	Immatriculation	N° série
10/05/2019	PEUGEOT BOXER	Ambulance A type B	BV 686 WN	VF3YBDMFB11278883

**Article 2 :** La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux auprès du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur et / ou de recours contentieux devant la juridiction administrative territoriale compétente dans un délai de 2 mois à compter de sa publication pour les tiers et de sa notification pour les intéressés.

**Article 3 :** Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Déléguée Départementale des Alpes de Haute-Provence sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera insérée au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Alpes de Haute-Provence.

Digne les Bains, le 15 mai 2019

Pour le directeur général et par délégation  
la déléguée départementale  
des Alpes de Haute-Provence



Anne HUBERT

Délégation départementale des Alpes de Haute-Provence  
Pôle animation des politiques territoriales  
Service réglementation

**Décision du 16 mai 2019**  
**Portant modification de l'agrément n° 45-04 de la société de transports sanitaires terrestres**  
**«ABEILLE AMBULANCE – 04500 RIEZ»**  
**Changement d'adresse du siège social**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes-Côte-d'Azur

**VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6312-1 à L. 6313-1 et R. 6312-1 à R. 6314-26 ;

**VU** l'ordonnance 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative au patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire de l'intervention de la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret 2017-1862 du 29 décembre 2017 relatif à l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au directeur général de l'agence régionale de santé ;

**VU** le décret du Président de la République en date du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe DE MESTER, Directeur Général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur, à compter du 15 janvier 2019 ;

**VU** l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;

**VU** l'arrêté du 5 octobre 1995 relatif à l'autorisation de mise en service des véhicules et des installations matérielles affectés aux transports sanitaires ;

**VU** l'arrêté n° 2010-354 du 22 février 2010, portant agrément n° 45-04 de l'entreprise de transports sanitaires « ABEILLE AMBULANCE – 04500 RIE » ;

**VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;

**VU** l'arrêté du 13 juin 2018 pris en application du décret 2017-1862 du 29 décembre 2017 portant droit à dérogation, à titre expérimental, à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires fixée par arrêté du 21 décembre 2017 ;

**VU** l'arrêté du 15 janvier 2019 portant délégation de signature à Madame Anne HUBERT, en qualité de déléguée départementale du département des Alpes de Haute-Provence de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;

**VU** la décision du 12 janvier 2016 portant modification de l'agrément n° 45-04 de la société de transports sanitaires « ABEILLE AMBULANCE – 04500 RIEZ » ;



**CONSIDERANT** la transmission du nouveau Kbis relatif au changement d'adresse du siège social en date du 16 mai 2019 ;

**SUR** proposition de la Déléguée départementale des Alpes de Haute-Provence de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;

## DECIDE

**Article 1 :** La décision du 12 janvier 2016 portant modification de l'agrément n° 45-04 de la société de transports sanitaires « ABEILLE AMBULANCE – 04500 RIEZ » est modifiée ainsi qu'il suit :

**Dénomination :** SARL ABEILLE AMBULANCE  
**N° d'agrément :** 45-04  
**Gérant :** Messieurs Gilles BONDIL, Georges COLLOT, Thierry JOURNEE  
**Siège social :** 32 allée Louis Gardiol – 04500 RIEZ  
**Téléphone :** 04.92.77.97.66

### Véhicules autorisés :

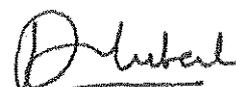
Date	Marque	Catégorie/Type	Immatriculation	N° série
04/06/2014	MERCEDES	Ambulance C type A/B	DF 748 WZ	WDF63960313829678
17/12/2014	FORD	Ambulance C type A/B	DM 296 HP	WF01XXTTG1ET85651
17/02/2011	COTROËN	VSL	BH 363 RW	VF7NC9HP0AY578665
13/01/2016	MERCEDES	VSL	DY 821 KE	WDD1760111V124970
13/01/2016	MERCEDES	VSL	DY 924 KE	WDD1760111V124644

**Article 2 :** La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux auprès du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur et / ou de recours contentieux devant la juridiction administrative territoriale compétente dans un délai de 2 mois à compter de sa publication pour les tiers et de sa notification pour les intéressés.

**Article 3 :** Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Déléguée Départementale des Alpes de Haute-Provence sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera insérée au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Alpes de Haute-Provence.

Digne les Bains, le 16 mai 2019

Pour le directeur général et par délégation  
la déléguée départementale  
des Alpes de Haute-Provence



Anne HUBERT

13 mai 2019



PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Direction départementale  
des services d'incendie et de secours

ARRETE PREFECTORAL N°2019-133-021

Fixant les listes des personnes susceptibles de  
siéger au conseil de discipline départemental des  
sapeurs-pompiers volontaires

**Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence**  
*Chevalier de l'ordre national du Mérite*

- Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu** le Code de la sécurité intérieure ;
- Vu** l'arrêté du 29 novembre 2005 portant organisation du conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2014-689 bis du 9 avril 2014 portant répartition des sièges au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence (CASDIS) ;
- Vu** le procès-verbal en date du 12 juin 2014 de la commission de recensement des votes pour l'élection des représentants des communes au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence (CASDIS) ;
- Vu** les délibérations du Conseil départemental en date des 24 avril et 26 juin 2015, désignant ses représentants au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence (CASDIS) ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence en date du 3 octobre 2017 relative à l'installation du nouveau conseil d'administration ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence en date du 30 novembre 2017 relative à la présidence du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence (CASDIS) ;
- Vu** l'arrêté SDIS 2015-575 du 30 septembre 2015 portant composition de la commission administrative paritaire des services d'incendie et de secours (CATSIS) ;
- Vu** l'arrêté SDIS 2017-1303 du 16 octobre 2017 portant modification de la composition du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) ;

**Sur proposition** du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

## ARRETE :

### Article 1 :

Les listes des personnes susceptibles de siéger au conseil départemental de discipline des sapeurs-pompiers volontaires sont arrêtées à compter de la date du présent arrêté.

### Article 2 :

Les listes sont annexées au présent arrêté.

### Article 3 :

L'arrêté préfectoral n° 2012-1821 du 22 août 2012 portant établissement des listes départementales des personnes susceptibles de siéger au conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires est abrogé.

### Article 4 :

Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du Code de Justice Administrative, la juridiction peut être saisie par voie de recours formé contre la présente décision dans les deux mois à partir de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Sauf disposition législative ou réglementaire contraire, dans les cas où le silence gardé par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet, l'intéressé dispose, pour former un recours, d'un délai de deux mois à compter de la date à laquelle est née une décision implicite de rejet. Toutefois, lorsqu'une décision explicite de rejet intervient avant l'expiration de cette période, elle fait à nouveau courir le délai de recours. Le tribunal compétent est le Tribunal Administratif de Marseille.

### Article 5 :

Monsieur le directeur des services du cabinet et Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes de Haute-Provence.

Digne-les-Bains, le 13 MAI 2019

Le Préfet,



Olivier JACOB

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
FAURE Evelyne – Canton Seyne les Alpes	
BOUVET Patrick – Mairie Uvernet-Fours	
ROUX Jean-Yves – Canton Seyne les Alpes	
BALASSE Sophie – Canton Forcalquier	MASSETTE René – Canton Digne les Bains
BENFERHAT Khaled – Maire St Etienne les Orgues	CLAPIER Alain – Maire Vachères
BERKI Clotilde – Canton Manosque	BRES Jacques – Canton Manosque
CASTEL Jean-Claude – Canton Manosque	VAGINAY RICOURT Sophie – Canton Barcelonnette
DIGUET Bernard – Adjoint Maire Manosque	PETRIGNY Jean-Christophe – Maire St Martin de Brômes
FIAERT Claude – Canton Château-Arnoux / St Auban	COSSERAT Sandrine – Canton Château-Arnoux / St Auban
PRIMITERRA Geneviève – Canton Digne les Bains	
GAY Robert – Canton Sisteron	COLOMBERO Stéphanie – Canton Manosque
GRANET Patricia – Canton Digne les Bains	AILHAUD Régine – Maire Champtercier
LARTIGUE Jacques – Adjoint Maire Forcalquier	BONNET Brigitte – Maire Beaujeu
LAURENS André – Canton Riez	VALLEE Alberte – Canton Castellane
LOGIER Christian – Ajoint Maire Gréoux les Bains	JUGY Daniel – Maire Aiglun
MARTELLINI Patrick – Président Communauté de communes de la Moyenne Durance	CHAIX Marcel – Président Communauté communes du Teillon
PONCE GASSIER Nathalie – Canton de Valensole	
POURCIN Pierre – Canton Reillanne	MORINEAUD Isabelle – Canton Sisteron
PRATO Serge – Maire St André les Alpes	TERRIEN Jean-Pierre – Maire Castellane
REYNAUD Brigitte – Canton Reillanne	MASSE Roger – Canton Barcelonnette
SARDELLA Serge – Canton Oraison	LEFEBVRE Guylaine – Canton Oraison
CAREL Serge – Canton Digne les Bains	

**REPRESENTANTS DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES  
SIEGEANT A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE  
DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS  
ET AU COMITE CONSULTATIF DEPARTEMENTAL  
DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**

<b>COLLEGE DES SOUS-OFFICIERS</b>
Sergent-chef Mehdi IKERBANE - CATSIS/CIS CHATEAU-ARNOUX
Sergent Benjamin GUILLAUD-SAUMUR - CATSIS/CIS SAINTE TULLE
Adjudant-chef Thibaud BARBE - CATSIS/CIS SISTERON
Adjudant Jérémy GUERY - CCDSPV/CIS THOARD
<b>COLLEGE DES OFFICIERS</b>
Lieutenant André FASSINO - CATSIS/CIS SISTERON
Lieutenant Laurent MAGNAN - CATSIS/CIS FORCALQUIER
Capitaine Jean-Noël RATHGEBER - CATSIS/CIS COLMARS LES ALPES
Lieutenante Anne-Cécile BELLAICHE - CATSIS/CIS REILLANNE
Capitaine Denis AUZIAS - CCDSPV/CIS PEYRUIS
Commandant Lucien BERNE - CCDSPV/CIS ESPARRON DE VERDON
Lieutenant Stéphane MARCANTONIO - CCDSPV/CIS LA MOTTE DU CAIRE
Médecin lieutenant-colonel Yann COULON – CCDSPV/CHATEAU-ARNOUX
Infirmière principale Laëtitia MALLIMO – CCDSPV/SISTERON

**SAPEURS, CAPORAUX ET SOUS-OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES  
DU CORPS DEPARTEMENTAL**

**SAPEURS**

<b>CIS</b>	<b>Grade</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
ALLOS	Sapeur 1° classe	Marc	AYNIE
ALLOS	Sapeur 1° classe	Olivier	BALAZUC
ALLOS	Sapeur 1° classe	Cyril	BIANCO
ALLOS	Sapeur 2° classe	Raphaël	BOUCHER
ALLOS	Sapeur 1° classe	Maxime	BROUCHON
ALLOS	Sapeur 2° classe	Marie	DE HARO
ALLOS	Sapeur 1° classe	Jean-Marie	DELBART
ALLOS	Sapeur 1° classe	Coline	FRANC
ALLOS	Sapeur 1° classe	Michael	MAYOR
ANNOT	Sapeur 1° classe	Nelly	FAURE
ANNOT	Sapeur 2° classe	Justine	FREY
ANNOT	Sapeur 1° classe	Ronan	KLEIN
ANNOT	Sapeur 1° classe	Alicia	LE ROY
ANNOT	Sapeur 1° classe	Guillem	MARTY
ANNOT	Sapeur 2° classe	Enzo	PANZINI
ANNOT	Sapeur 2° classe	Thomas	REYNAUD
ANNOT	Sapeur 2° classe	Magalie	TUA
ANNOT	Sapeur 2° classe	Maxime	VIARENGO-FOURNIER
BANON	Sapeur 2° classe	Cloé	CANINO
BANON	Sapeur 1° classe	Christelle	DALLAPORTA
BANON	Sapeur 2° classe	Dominique	GUINTOLI
BANON	Sapeur 1° classe	Noémie	LAENCINA
BANON	Sapeur 2° classe	Pascal	NOLFO
BANON	Sapeur 1° classe	Nolan	SAMSON
BANON	Sapeur 2° classe	Ionut	SERBAN
BANON	Sapeur 1° classe	Alexandre	THOMAS
BARCELONNETTE	Sapeur 2° classe	Charlotte	BLACHE
BARCELONNETTE	Sapeur 2° classe	Grégory	CAIRE
BARCELONNETTE	Sapeur 2° classe	Philippe	CHAUVELOT
BARCELONNETTE	Sapeur 2° classe	Théo	COMTE
BARCELONNETTE	Sapeur 2° classe	Maxence	DEGREZ
BARCELONNETTE	Sapeur 1° classe	Damien	ESCANEZ
BARCELONNETTE	Sapeur 2° classe	Baptiste	GARCIA
BARCELONNETTE	Sapeur 1° classe	Benjamin	GROS
BARCELONNETTE	Sapeur 1° classe	Bertrand	JOUANNEAU

BARCELONNETTE	Sapeur 2° classe	Valentin	LAMBERT
BARCELONNETTE	Sapeur 1° classe	Cyril	LAUNAY
BARCELONNETTE	Sapeur 1° classe	Jean Jacques	LETELLIER
BARCELONNETTE	Sapeur 2° classe	Florian	SURMELY
BARCELONNETTE	Sapeur 1° classe	Bryan	TRESSE
BARCELONNETTE	Sapeur 2° classe	Melissa	VEGARA
BARREME	Sapeur 2° classe	Florian	BEE
BARREME	Sapeur 1° classe	Jordan	CHARRE
BARREME	Sapeur 1° classe	Velia	ISNARD
BARREME	Sapeur 1° classe	Elisabeth	LE MOIGNE
BARREME	Sapeur 1° classe	Erwan	LE MOIGNE
BARREME	Sapeur 2° classe	Manon	LECUYER
BARREME	Sapeur 1° classe	Gaëtan	MICHEL
BARREME	Sapeur 1° classe	Aymerick	OLLIVIER
BARREME	Sapeur 2° classe	Coralie	SABARLY
BARREME	Sapeur 2° classe	Olivier	TEMBREMANDE
BARREME	Sapeur 2° classe	Adrien	VITRAC
BRAS D'ASSE	Sapeur 1° classe	Ludivine	BARRUI
BRAS D'ASSE	Sapeur 2° classe	Mali	BORNE
BRAS D'ASSE	Sapeur 1° classe	Fabien	CASSE
BRAS D'ASSE	Sapeur 1° classe	Hélène	CHABAUD
BRAS D'ASSE	Sapeur 1° classe	William	DAVY
BRAS D'ASSE	Sapeur 1° classe	Adeline	JARRY
BRAS D'ASSE	Sapeur 1° classe	Léo	MAURENAS
BRAS D'ASSE	Sapeur 1° classe	Rémi	MAURENAS
BRAS D'ASSE	Sapeur 1° classe	Sabine	MOGIS
BRAS D'ASSE	Sapeur 1° classe	Sébastien	PALLADINO
BRAS D'ASSE	Sapeur 1° classe	Mathieu	PAYAN
BRAS D'ASSE	Sapeur 2° classe	Adrien	PAYAN
BRAS D'ASSE	Sapeur 1° classe	Gwen-Ael	REGNIER
BRAS D'ASSE	Sapeur 1° classe	Morgane	SAUCEAU
BRAS D'ASSE	Sapeur 1° classe	Arthur	ZANTKUIJL
CASTELLANE	Sapeur 2° classe	Caroline	AUDAM
CASTELLANE	Sapeur 1° classe	Cedric	CHAIX
CASTELLANE	Sapeur 2° classe	Bastien	CURZI
CASTELLANE	Sapeur 2° classe	Anaïs	D'ALESSANDRI
CASTELLANE	Sapeur 1° classe	Marjorie	DEBRABANT
CASTELLANE	Sapeur 2° classe	Victorien	FITZAILO
CASTELLANE	Sapeur 1° classe	Chloé	FLORET
CASTELLANE	Sapeur 2° classe	Bruno	LAROUZIERE

CASTELLANE	Sapeur 2° classe	Matthieu	MOLINIER
CASTELLANE	Sapeur 1° classe	Geneviève	MONNIER
CASTELLANE	Sapeur 2° classe	Quentin	PRIVAT
CASTELLANE	Sapeur 1° classe	Virgil	SULEA
CASTELLANE	Sapeur 1° classe	Laurent	TISSIER
CASTELLANE	Sapeur 2° classe	Théo	UGO
CERESTE	Sapeur 2° classe	Jean-Francois	BAUER
CERESTE	Sapeur 1° classe	Jordan	BEAUVOIS
CERESTE	Sapeur 1° classe	Emilia	BONNEFOY
CERESTE	Sapeur 1° classe	Nathalie	CASEZ
CERESTE	Sapeur 2° classe	Tristan	CRASSOUS
CERESTE	Sapeur 2° classe	Marie	GRENIER--BARREAUD
CERESTE	Sapeur 1° classe	Elodie	INNOCENTI
CERESTE	Sapeur 1° classe	Eric	JAMBOIS
CERESTE	Sapeur 1° classe	Laura	MEUNIER
CERESTE	Sapeur 1° classe	Hugo	TETELIN
CERESTE	Sapeur 1° classe	Mathilde	TREMOLIERE
CERESTE	Sapeur 1° classe	Richard	URBAIN
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Christopher	ACCOU
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Laure	ANSEL
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Thibault	ARGELES
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Laurent	ARIAS GARCIA
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Franck	BENOIT
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Maxime	BOUCHET
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Alexandre	CARTERON
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Martine	CASSAN
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Jean-Baptiste	CAYET
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Marlène	CHABAILLE
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Christophe	DURAND
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Elodie	DURAND
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Yannick	FAGOT
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Tony	FINO
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Thomas	GARRE
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Dimitri	GAY
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Samuel	GELOT
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Marjorie	GIANNINI
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Emilie	GONNET
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Maxime	GROUT
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Hugo	HALSOUET
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Cyprien	JERUSEL

CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Arthur	LEVY-FALK
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Kimberley	MASSON
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Thibault	MASSON
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Kévin	MEEKELENKAMP-CHARNY
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Steve	MURA
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Cécilia	PIOCHON
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Laura	REYBAUD
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 2° classe	Clarisse	SEGALIN
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Roméo	VIGNERON
CHATEAU-ARNOUX	Sapeur 1° classe	Lucas	VILLENEUVE-REVIRON
COLMARS LES ALPES	Sapeur 1° classe	Jordane	BESNARD
COLMARS LES ALPES	Sapeur 2° classe	Arlette	CHAMPEAUX
COLMARS LES ALPES	Sapeur 2° classe	Christophe	DE CRESCENZO
COLMARS LES ALPES	Sapeur 2° classe	Sarah	GERIN JEAN
COLMARS LES ALPES	Sapeur 1° classe	Aurore	ISNARD
COLMARS LES ALPES	Sapeur 2° classe	Lorie-Anne	ISNARD
COLMARS LES ALPES	Sapeur 2° classe	Maxime	ISNARD
COLMARS LES ALPES	Sapeur 1° classe	Antoine	MONDELLO
COLMARS LES ALPES	Sapeur 2° classe	Lucas	MONDELLO
COLMARS LES ALPES	Sapeur 1° classe	Stephanie	NICOLAS
COLMARS LES ALPES	Sapeur 2° classe	Mélaine	PALMIERI
COLMARS LES ALPES	Sapeur 1° classe	Laurent	PETTAVINO
COLMARS LES ALPES	Sapeur 1° classe	Nicolas	RAITERI
COLMARS LES ALPES	Sapeur 1° classe	Thomas	VESCO
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Nicolas	ANGLES D'ORTOLI
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Florian	BALICCO
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Nicolas	BARMOY
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Jade	BARRABES
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Laurie	BLONDEL
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Veronique	BRUN
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Julien	CHAUVOT
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Mathieu	COUVE
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Benjamin	COUVE
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Sébastien	DARMUS
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Lauriane	DUBAR
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Matthieu	ESTEVE
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Cécile	FRADIN
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Virginie	GALMARD
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Quentin	GIRAUD
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Kélian	GUENEBEAUD

DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Clément	GUEUGNON
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Alexandre	HEROT
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Rémy	JULIEN
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Cédric	LATIL
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Loïk	LONGERON
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Karim	MAHFOUF
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Abdelhamid	MAHFOUF
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Felix	MANGANIELLO
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Alexandre	MICHAUD
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Julien	MICHAUD
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Tom	NASI
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Rodolphe	NISUS
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Sandie	OLIVERO
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Sonny	POSTEL
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Sandra	RIO
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Bruno	ROVATTI
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Audrey	RUIZ
DIGNE LES BAINS	Sapeur 2° classe	Antoine	SALASAR
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Gianni	SANGUIGNI
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Eddy	SINGLE
DIGNE LES BAINS	Sapeur 1° classe	Tarek	ZEMARI
DIRECTION	Sapeur 1° classe	Lionel	CATSOYANNIS
DIRECTION	Sapeur 1° classe	William	DESMARTIN
DIRECTION	Sapeur 2° classe	François	MARTINEZ
DIRECTION	Sapeur 2° classe	Charlotte	WOUTERS
ENTREVAUX	Sapeur 2° classe	Adrien	BALIZIAUX
ENTREVAUX	Sapeur 1° classe	Patrice	BOYRON
ENTREVAUX	Sapeur 1° classe	Laura	CRISTINI
ENTREVAUX	Sapeur 2° classe	Marie-José	DELACOURT
ENTREVAUX	Sapeur 2° classe	Fabien	GUIBERT-VANOBBERGEN
ENTREVAUX	Sapeur 1° classe	Rémi	LEFEBVRE
ENTREVAUX	Sapeur 2° classe	Rémy	MERMET
ENTREVAUX	Sapeur 2° classe	Florence	RANCUREL
ENTREVAUX	Sapeur 1° classe	Christophe	SEASSAU
ENTREVAUX	Sapeur 2° classe	Loona	TASSIN
ESPARRON DE VERDON	Sapeur 2° classe	Axel	BALAN
ESPARRON DE VERDON	Sapeur 2° classe	José Manuel	BAYON
ESPARRON DE VERDON	Sapeur 1° classe	Ludivine	BERNE
ESPARRON DE VERDON	Sapeur 1° classe	Jacky	CAVAGNA
ESPARRON DE VERDON	Sapeur 1° classe	Emilie	KUMPS

ESPARRON DE VERDON	Sapeur 1° classe	Léa	SANTANA
FORCALQUIER	Sapeur 2° classe	Sandrine	BROCKERT
FORCALQUIER	Sapeur 1° classe	Gautier	BUIRON
FORCALQUIER	Sapeur 1° classe	Adrien	CUMONT
FORCALQUIER	Sapeur 1° classe	Thomas	DALMASSO
FORCALQUIER	Sapeur 1° classe	Kévin	DELEUIL
FORCALQUIER	Sapeur 2° classe	Jérémi	GARAVENTA
FORCALQUIER	Sapeur 1° classe	Flora	GUTIERREZ
FORCALQUIER	Sapeur 1° classe	Enzo	IOPPOLO
FORCALQUIER	Sapeur 1° classe	Maëva	LEYDET
FORCALQUIER	Sapeur 2° classe	Cédric	MORENO
FORCALQUIER	Sapeur 2° classe	Sandrine	MURILLO
FORCALQUIER	Sapeur 1° classe	Melany	NEVE
FORCALQUIER	Sapeur 1° classe	Renaud	PARENT
FORCALQUIER	Sapeur 2° classe	Aline	PESCE
FORCALQUIER	Sapeur 1° classe	David	PIK
FORCALQUIER	Sapeur 2° classe	Marie	ROBA
FORCALQUIER	Sapeur 2° classe	Elodie	SAUVE
FORCALQUIER	Sapeur 2° classe	Lauri	SERRANO
FORCALQUIER	Sapeur 2° classe	Morgane	TARRASSE
FORCALQUIER	Sapeur 2° classe	Camille	VALLEE
GREOUX LES BAINS	Sapeur 2° classe	Alexis	BOUGEARD
GREOUX LES BAINS	Sapeur 1° classe	Logan	CHERPIN
GREOUX LES BAINS	Sapeur 1° classe	Mathieu	CHIAPPETTA
GREOUX LES BAINS	Sapeur 1° classe	Remy	GASSIER
GREOUX LES BAINS	Sapeur 2° classe	Melan	LE HEBEL
GREOUX LES BAINS	Sapeur 2° classe	Cécile	MARIA
GREOUX LES BAINS	Sapeur 1° classe	Marine	MAUBORGNE
GREOUX LES BAINS	Sapeur 1° classe	Marine	MOLINES
GREOUX LES BAINS	Sapeur 2° classe	Valentin	NARD
GREOUX LES BAINS	Sapeur 2° classe	Teddy	PAGES
GREOUX LES BAINS	Sapeur 1° classe	Morgane	PAYAN
GREOUX LES BAINS	Sapeur 1° classe	Céline	PICARD
GREOUX LES BAINS	Sapeur 1° classe	Cindy	SCHEIDEGGER
GREOUX LES BAINS	Sapeur 2° classe	Thomas	SILVY
HAUTE UBAYE	Sapeur 2° classe	Boris	MARTIN
LA BREOLE/ST VINCENT	Sapeur 1° classe	Loïc	AGNOLI
LA BREOLE/ST VINCENT	Sapeur 2° classe	Séraphin	AUBERT
LA BREOLE/ST VINCENT	Sapeur 2° classe	Philippine	GOYARD
LA BREOLE/ST VINCENT	Sapeur 2° classe	Morgan	JEAN

LA BREOLE/ST VINCENT	Sapeur 2° classe	Veronique	LELY
LA BREOLE/ST VINCENT	Sapeur 1° classe	Ewan	MERROUCHE
LA BREOLE/ST VINCENT	Sapeur 1° classe	Laurent	PETRANTONI
LA BREOLE/ST VINCENT	Sapeur 2° classe	Christelle	TRERIEUX
LA JAVIE	Sapeur 1° classe	Hugo	ABRAHAMIAN
LA JAVIE	Sapeur 1° classe	Damien	BENEDETTO
LA JAVIE	Sapeur 1° classe	Aurélie	BOUSSEMART
LA JAVIE	Sapeur 1° classe	Didier	BRANSSIER
LA JAVIE	Sapeur 1° classe	Elsa	BRANSSIER
LA JAVIE	Sapeur 1° classe	Gloria	CHAUSSEGROS
LA JAVIE	Sapeur 2° classe	Jérôme	COURTIES
LA JAVIE	Sapeur 1° classe	Carole	FORNO
LA JAVIE	Sapeur 2° classe	Thibaut	GAUDINO
LA JAVIE	Sapeur 1° classe	Jules	PEINADO
LA JAVIE	Sapeur 1° classe	Aurélie	PEREZ
LA JAVIE	Sapeur 1° classe	Pascal	REINAUDO
LA JAVIE	Sapeur 1° classe	Laetitia	RICAVY
LA JAVIE	Sapeur 1° classe	Mélanie	ROCHE
LA JAVIE	Sapeur 1° classe	Marco	SUSINI
LA MOTTE DU CAIRE	Sapeur 2° classe	Severine	CHAUD
LA MOTTE DU CAIRE	Sapeur 1° classe	Christophe	DIDELOT
LA MOTTE DU CAIRE	Sapeur 1° classe	Mickael	DRUAIS
LA MOTTE DU CAIRE	Sapeur 1° classe	Rafael	LICCIARDO
LA MOTTE DU CAIRE	Sapeur 2° classe	Morgane	MARCANTONIO
LA MOTTE DU CAIRE	Sapeur 2° classe	Inès	MARIT
LA MOTTE DU CAIRE	Sapeur 1° classe	Luis Felipe	MARTINS FERNANDES
LA MOTTE DU CAIRE	Sapeur 1° classe	Anne Marie	REYSZ
LA MOTTE DU CAIRE	Sapeur 1° classe	Cedric	SALDINARI
LA PALUD SUR VERDON	Sapeur 2° classe	Frédéric	BAILLE
LA PALUD SUR VERDON	Sapeur 2° classe	Frédéric	BRENDEL
LA PALUD SUR VERDON	Sapeur 1° classe	Lionel	CALISE
LA PALUD SUR VERDON	Sapeur 1° classe	Adeline	CHOPPIN
LA PALUD SUR VERDON	Sapeur 1° classe	Hubert	CRETEAU
LA PALUD SUR VERDON	Sapeur 1° classe	David	DECHOSAL
LA PALUD SUR VERDON	Sapeur 1° classe	Mathieu	FANEAU
LA PALUD SUR VERDON	Sapeur 2° classe	Laure	GILLER
LA PALUD SUR VERDON	Sapeur 1° classe	Sandrine	GORCE
LA PALUD SUR VERDON	Sapeur 1° classe	Alain	GUINET
LA PALUD SUR VERDON	Sapeur 1° classe	Meriel	LE MOIGNE
LA PALUD SUR VERDON	Sapeur 1° classe	Morgan	MALFAIT

LA PALUD SUR VERDON	Sapeur 2° classe	Léa	MEILLEURAT
LES MEES	Sapeur 1° classe	Nuno Alexandre	ALMEIDA DOS SANTOS
LES MEES	Sapeur 1° classe	Gaëtan	ARPAIA
LES MEES	Sapeur 2° classe	Martial	BUCCERI
LES MEES	Sapeur 1° classe	Gérard	CHEVALOT
LES MEES	Sapeur 1° classe	Mike	CLAVE
LES MEES	Sapeur 1° classe	Erwan	DAVID
LES MEES	Sapeur 1° classe	Frédéric	FAVRE
LES MEES	Sapeur 2° classe	Céline	FOULON
LES MEES	Sapeur 2° classe	Chantal	FRANCONE
LES MEES	Sapeur 1° classe	Antoine	GIRAUD
LES MEES	Sapeur 2° classe	Christophe	GRISTI
LES MEES	Sapeur 2° classe	Marie Lise	LE DU
LES MEES	Sapeur 2° classe	Anthony	LECLERCQ
LES MEES	Sapeur 1° classe	Lilow	MELLAT
LES MEES	Sapeur 2° classe	Jean	MORETTO
LES MEES	Sapeur 2° classe	Baptiste	MOSCA
LES MEES	Sapeur 2° classe	Thibaut	MOSCA
LES MEES	Sapeur 1° classe	Manon	PICCHI
LES MEES	Sapeur 1° classe	Cédric	SORELLO
LES MEES	Sapeur 1° classe	Claire	VAILHEN
MALIJAI	Sapeur 1° classe	Lucien	ARNAUBEC
MALIJAI	Sapeur 2° classe	Hélène	BIANCO
MALIJAI	Sapeur 2° classe	Pierre	BIANCO
MALIJAI	Sapeur 2° classe	Stéfane	CARILLO
MALIJAI	Sapeur 1° classe	Tiago	DA SILVA PEDROSO
MALIJAI	Sapeur 1° classe	Charlène	DELATTRE
MALIJAI	Sapeur 1° classe	Lionel	MICHEL
MALIJAI	Sapeur 1° classe	Logan	MICHEL
MALIJAI	Sapeur 1° classe	Océane	MICHEL
MALIJAI	Sapeur 2° classe	Dylan	RHUIN
MALIJAI	Sapeur 1° classe	Axel	VALERE
MANOSQUE	Sapeur 2° classe	Léa	AUTIE
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Jordan	BORGOGNONI
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Dolène	DONATELLI
MANOSQUE	Sapeur 2° classe	Bilal	EL ORFI
MANOSQUE	Sapeur 2° classe	Loubna	EL ORFI
MANOSQUE	Sapeur 2° classe	Emilie	FUENTES
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Valentin	GEA
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Nicolas	ICARD

MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Ismail	KARA
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Rémy	LE RALLE
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Florian	LECARON
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Laurine	LENZI
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Mathilde	LUZEL
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Edgar	MELKUMYAN
MANOSQUE	Sapeur 2° classe	Benoît	MICHEL
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Thomas	PLA
MANOSQUE	Sapeur 2° classe	Sarah	PLUMECOCQ
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Marion	ROBERT
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Sophie	SAMOUILLAN
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Marine	SCHMID
MANOSQUE	Sapeur 2° classe	Mathilde	SENN
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Mickael	SIMONI
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	Bastien	TEMPIER
MANOSQUE	Sapeur 1° classe	David	ZEGHONDA
MEZEL	Sapeur 1° classe	Anaïs	CAUVIN
MEZEL	Sapeur 1° classe	Mathilde	CAUVIN
MEZEL	Sapeur 2° classe	Baptiste	CAUVIN
MEZEL	Sapeur 1° classe	Thomas	CRETIN
MEZEL	Sapeur 2° classe	Rémi	CRETIN
MEZEL	Sapeur 1° classe	Isabelle	DAO
MEZEL	Sapeur 1° classe	Dorian	DARDANELLI
MEZEL	Sapeur 2° classe	Agnès	DARDANELLI
MEZEL	Sapeur 1° classe	Romain	DAST
MEZEL	Sapeur 2° classe	Jérémy	HUSSON
MEZEL	Sapeur 1° classe	Elsa	LOQUE
MEZEL	Sapeur 1° classe	Jérémy	MANENT
MEZEL	Sapeur 1° classe	Guillaume	MAUVILLAN
MEZEL	Sapeur 1° classe	Magalie	MAUVILLAN
MOUSTIERS STE MARIE	Sapeur 1° classe	Hubert	ACHARD
MOUSTIERS STE MARIE	Sapeur 2° classe	Hélène	ACHARD
MOUSTIERS STE MARIE	Sapeur 1° classe	Cécilia	BOXBERGER
MOUSTIERS STE MARIE	Sapeur 2° classe	Aurel	CREPET
MOUSTIERS STE MARIE	Sapeur 1° classe	Nans	EHRINGER
MOUSTIERS STE MARIE	Sapeur 1° classe	Angélique	LAFON
MOUSTIERS STE MARIE	Sapeur 1° classe	Fabrice	LAFON
MOUSTIERS STE MARIE	Sapeur 1° classe	Alexiane	RIVES
NOYERS SUR JABRON	Sapeur 1° classe	Ange	BLANC
NOYERS SUR JABRON	Sapeur 2° classe	Aurélien	BLANC

NOYERS SUR JABRON	Sapeur 2° classe	Christelle	BLANC
NOYERS SUR JABRON	Sapeur 2° classe	Juliette	BLANC
NOYERS SUR JABRON	Sapeur 1° classe	Cédric	BOUDIER
NOYERS SUR JABRON	Sapeur 1° classe	Nicole	BUTTACI
NOYERS SUR JABRON	Sapeur 1° classe	Valentin	CHAUVEAUX
NOYERS SUR JABRON	Sapeur 1° classe	Lorenzo	CLEMENT
NOYERS SUR JABRON	Sapeur 1° classe	Louna	DURAND
NOYERS SUR JABRON	Sapeur 1° classe	Simon	LACARELLE
NOYERS SUR JABRON	Sapeur 1° classe	Mathilde	LAPORTE
NOYERS SUR JABRON	Sapeur 2° classe	Martial	MILLET
NOYERS SUR JABRON	Sapeur 1° classe	Sonia	PLAUCHE
Oraison	Sapeur 2° classe	Hélène	BARTHELEMY
Oraison	Sapeur 2° classe	Brice	BECHINI
Oraison	Sapeur 2° classe	Jean-François	BERG
Oraison	Sapeur 2° classe	Aurelien	BERNARD
Oraison	Sapeur 1° classe	Anthony	BETTI
Oraison	Sapeur 2° classe	Brandon	BIGOTTO
Oraison	Sapeur 1° classe	Thomas	BORGHINI
Oraison	Sapeur 2° classe	Sandrine	BORGHINI
Oraison	Sapeur 2° classe	Justine	BROSSE
Oraison	Sapeur 2° classe	Quentin	CAMPBELL
Oraison	Sapeur 1° classe	Logan	DANQUOINS
Oraison	Sapeur 2° classe	Marlène	DE LUCCA
Oraison	Sapeur 2° classe	Ophelie	ENA
Oraison	Sapeur 2° classe	Marina	FLANQUART
Oraison	Sapeur 1° classe	Franck	FRESSE
Oraison	Sapeur 2° classe	Emmanuelle	GORDILLO
Oraison	Sapeur 2° classe	Lili-Rose	GROSSI
Oraison	Sapeur 2° classe	Caroline	GUCCIARDO
Oraison	Sapeur 1° classe	Hugo	GUILLOU
Oraison	Sapeur 2° classe	Manon	LAUQUE
Oraison	Sapeur 2° classe	Christophe	LEBLANC
Oraison	Sapeur 1° classe	Jean-Michel	LOMBARD
Oraison	Sapeur 1° classe	Cyril	MARANDO
Oraison	Sapeur 2° classe	Benoit	PIAU
Oraison	Sapeur 1° classe	Margo	PIENNE
Oraison	Sapeur 2° classe	Florian	SAMSON
Oraison	Sapeur 1° classe	Bruno	SEGARRA
Oraison	Sapeur 2° classe	Thibault	TOURNEUR
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Didier	BLANC

PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Coline	BONNAFOUX
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Anthony	BOUTARD
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Florian	BOUTARD
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Anthony	CASSAN
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Camille	CONIL
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Virginie	GRANIER
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Jean-Pierre	JAVEL
PEYRUIS	Sapeur 2° classe	Pascal	JOURDAN
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Ludovic	JULIEN
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Manon	KLEIN
PEYRUIS	Sapeur 2° classe	Jean-Christophe	PAROUTY
PEYRUIS	Sapeur 2° classe	Anaïs	POIRIER
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Michaël	RESTOUX
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Claude	ROME
PEYRUIS	Sapeur 2° classe	Calista	SALERNO-VICENTE
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Sébastien	SENATORE
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Mathis	SLAMA
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Bastien	SOURBELLE
PEYRUIS	Sapeur 1° classe	Thibaud	WISSON
PUIMOISSON	Sapeur 1° classe	Elaïs	CHARBONNEYRE
PUIMOISSON	Sapeur 2° classe	Alexandra	CHARREYRON
PUIMOISSON	Sapeur 1° classe	Mélanie	DI GUISTO
PUIMOISSON	Sapeur 1° classe	Patricia	MONNIER
PUIMOISSON	Sapeur 2° classe	Antoine	PRIOUL
QUINSON	Sapeur 2° classe	Benoît	OGIER
QUINSON	Sapeur 1° classe	Rémy	SUVERAN
REILLANNE	Sapeur 2° classe	Guillaume	ANGELI
REILLANNE	Sapeur 1° classe	Magali	BERNARD
REILLANNE	Sapeur 1° classe	Jérémy	BEUCHET
REILLANNE	Sapeur 1° classe	Maxime	BICHERON
REILLANNE	Sapeur 1° classe	Matthieu	MERITAN
REILLANNE	Sapeur 2° classe	Lucile	NEUROHR
REILLANNE	Sapeur 1° classe	Chloé	ROUESNE
REILLANNE	Sapeur 1° classe	Sylvia	TERLAY
RIEZ	Sapeur 2° classe	Maxime	AMELOT
RIEZ	Sapeur 2° classe	Emma	BERTHOD
RIEZ	Sapeur 1° classe	Corentin	BONDIL
RIEZ	Sapeur 1° classe	Thilo	BONINO
RIEZ	Sapeur 1° classe	Sébastien	BOURJAC
RIEZ	Sapeur 2° classe	Aurélié	DELINE

RIEZ	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Augustin	DUBOIS
RIEZ	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Gérald	FROMENTIN
RIEZ	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Angélique	GAUDE
RIEZ	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Nais	GAUDEMARD
RIEZ	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Laura	GLAS
RIEZ	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Johan	JOURNEE
RIEZ	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Maëlys	LAUSSAC
RIEZ	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Corentin	LEROY
RIEZ	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Mattéo	LEROY
RIEZ	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Laura	MAJO
RIEZ	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Corilla	MAURO
RIEZ	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Elize	MOHEN
RIEZ	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Cécile	MONNIER
RIEZ	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Baptiste	PELERIN
RIEZ	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Stéphanie	PORET
RIEZ	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Célia	ROMAN
SAINTE TULLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Emmanuel	AUGER
SAINTE TULLE	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Guillaume	BARDEM
SAINTE TULLE	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Axel	BARTHA
SAINTE TULLE	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Jade	BELKO
SAINTE TULLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Gaël	BOLELLI
SAINTE TULLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Adeline	CABRILLAC
SAINTE TULLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Nicolas	CONSTANT
SAINTE TULLE	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Alexia	DEBANDE
SAINTE TULLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Marine	FERNET
SAINTE TULLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Rémi	FOLLIOT
SAINTE TULLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Céline	GIRERD
SAINTE TULLE	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Timothée	KOOYMAN
SAINTE TULLE	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Axel	LAKHAL
SAINTE TULLE	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Isabelle	LAKHAL
SAINTE TULLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Christopher	LIPP
SAINTE TULLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Mickael	MARIAUD
SAINTE TULLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Robin	MELVE
SAINTE TULLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Ludovic	RICHARD
SAINTE TULLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Ethel	ROBIN
SAINTE TULLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Alexandre	SANCHEZ
SEYNE LES ALPES	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Khadidja	AALJI
SEYNE LES ALPES	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Brendon	AURE
SEYNE LES ALPES	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Noémie	BOREL
SEYNE LES ALPES	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Isabelle	CAZERES

SEYNE LES ALPES	Sapeur 1° classe	Mika	CHALANDON
SEYNE LES ALPES	Sapeur 1° classe	Caroline	CHEVRON
SEYNE LES ALPES	Sapeur 1° classe	Clément	CORDONNIER
SEYNE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Anna	CORDONNIER
SEYNE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Loïc	ESTIENNE
SEYNE LES ALPES	Sapeur 1° classe	Benjamin	FERRAND
SEYNE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Marina	GARCIA
SEYNE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Thomas	GILLES
SEYNE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Anthony	GUILLEN
SEYNE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Tim	JACQUOT
SEYNE LES ALPES	Sapeur 1° classe	Stephanie	LE SOURD
SEYNE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Camille	MERO
SEYNE LES ALPES	Sapeur 1° classe	Marlène	MIELVAQUE
SEYNE LES ALPES	Sapeur 1° classe	André	ROBIN
SEYNE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Charlène	ROTTIERS
SEYNE LES ALPES	Sapeur 1° classe	Anthony	SAVORNIN
SEYNE LES ALPES	Sapeur 1° classe	Romane	VALLET
SISTERON	Sapeur 1° classe	Sébastien	BARBIER
SISTERON	Sapeur 2° classe	Yannis	BYCZ
SISTERON	Sapeur 1° classe	Emillie	CASANOVA
SISTERON	Sapeur 1° classe	Anthony	DAVID
SISTERON	Sapeur 1° classe	Deborah	DUCHAUSSOY
SISTERON	Sapeur 2° classe	David	FALLET
SISTERON	Sapeur 2° classe	Romane	FASSINO-RICHAUD
SISTERON	Sapeur 1° classe	Cynthia	GANSMANN
SISTERON	Sapeur 2° classe	Maël	GUADIX
SISTERON	Sapeur 1° classe	Vincent	HERVE
SISTERON	Sapeur 1° classe	Bastien	HEVIN
SISTERON	Sapeur 1° classe	Agnès	LAUZIER
SISTERON	Sapeur 2° classe	Romain	LEZIER
SISTERON	Sapeur 2° classe	Aurore	LLACER
SISTERON	Sapeur 2° classe	Anaïs	MALLET
SISTERON	Sapeur 1° classe	William	MATHEY
SISTERON	Sapeur 1° classe	Lisa	MEYRAN
SISTERON	Sapeur 2° classe	Alexandre	MICHEL
SISTERON	Sapeur 1° classe	Maryline	PELLER
SISTERON	Sapeur 2° classe	Laurie	PONS
SISTERON	Sapeur 1° classe	Clémence	REI
SISTERON	Sapeur 2° classe	Gabrielle	ROUARD
SISTERON	Sapeur 2° classe	Kévin	SCUITTI

SISTERON	Sapeur 1° classe	Marine	SILVY
SISTERON	Sapeur 2° classe	Stéphane	SIMON
SISTERON	Sapeur 2° classe	Hugo	VANLOO
SISTERON	Sapeur 1° classe	Florian	VOLPE
ST ANDRE LES ALPES	Sapeur 1° classe	Lucas	BOLANOS
ST ANDRE LES ALPES	Sapeur 1° classe	Pierre	CHAILLAN
ST ANDRE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Denis	CIRILLO
ST ANDRE LES ALPES	Sapeur 1° classe	Jean-Denis	COULLET
ST ANDRE LES ALPES	Sapeur 1° classe	Amélie	DEMANDOLX
ST ANDRE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Priscilla	DJUKIC
ST ANDRE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Amandine	HURTEVENT
ST ANDRE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Iacovos	KYRIACOPOULOS
ST ANDRE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Adrien	LARUE
ST ANDRE LES ALPES	Sapeur 2° classe	Stella	LOIZOU
ST ETIENNE ORGUES	Sapeur 1° classe	Simon	BAILLET
ST ETIENNE ORGUES	Sapeur 2° classe	Patrick	BOISSET
ST ETIENNE ORGUES	Sapeur 1° classe	Sophie	BORREANI
ST ETIENNE ORGUES	Sapeur 2° classe	Loïck	BOUTIN
ST ETIENNE ORGUES	Sapeur 1° classe	Florent	CHASSE
ST ETIENNE ORGUES	Sapeur 1° classe	Alexandre	JACOB
ST ETIENNE ORGUES	Sapeur 2° classe	Patrick	MASSON
ST ETIENNE ORGUES	Sapeur 1° classe	Lyann	MASUEZ
ST ETIENNE ORGUES	Sapeur 1° classe	Tom	PICHOU
ST ETIENNE ORGUES	Sapeur 1° classe	Chloé	PREVOST
ST ETIENNE ORGUES	Sapeur 1° classe	Benoît	REY
ST ETIENNE ORGUES	Sapeur 2° classe	Guillaume	SIMON
ST ETIENNE ORGUES	Sapeur 2° classe	Nicolas	SIMON
ST MARTIN DE BROMES	Sapeur 1° classe	Abdennabi	EL ARROUBI
ST MARTIN DE BROMES	Sapeur 2° classe	Grégory	GARCIA
ST MARTIN DE BROMES	Sapeur 1° classe	Thierry	GOYHENEIX
ST MARTIN DE BROMES	Sapeur 2° classe	Aurélie	SCHAEFFER
ST MARTIN DE BROMES	Sapeur 1° classe	Frédéric	ZANUTEL
ST MARTIN DE BROMES	Sapeur 1° classe	Loic	ZANUTEL
THOARD	Sapeur 2° classe	Laura	ALMEIDA
THOARD	Sapeur 1° classe	Jérémy	BYCZ
THOARD	Sapeur 1° classe	Valentin	FERETTI
THOARD	Sapeur 2° classe	Alysea	GALLIER
THOARD	Sapeur 1° classe	Aurelie	GLEZEN
THOARD	Sapeur 2° classe	Marie	JULIEN
THOARD	Sapeur 1° classe	Rémy	MAISSE

THOARD	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Stéphane	MAISSE
THOARD	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Fabrice	MARION
THOARD	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Maria João	MARION
THOARD	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Jérémy	MAURIN
THOARD	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Sabrina	PELAGIO
THOARD	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Marie	PELESTOR
THOARD	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Mathis	POULAIN
THOARD	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Lilian	POULAIN
THOARD	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Mégane	RAMPONI
THOARD	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Sandy	RAMPONI
THOARD	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Nans	VALENTIN
THOARD	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Pierre-Jean	VERSINI
VALENSOLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Céline	AUFFRET
VALENSOLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Alexis	BENDAHMANE
VALENSOLE	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Elodie	CELESTIN
VALENSOLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Max	DELFINO
VALENSOLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Emilien	GILBERT
VALENSOLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Guillaume	GINDRAT
VALENSOLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Meryl	ISOARDI
VALENSOLE	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Gabriel	MAGNAN
VALENSOLE	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Thomas	MARTIN
VALENSOLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Marcel	MOISSON
VALENSOLE	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Yannick	MOULARD
VALENSOLE	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Juliette	ROURE
VALENSOLE	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Lisette	VIOLA
VOLX	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Audrey	BESSON
VOLX	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Corentin	BIEBER
VOLX	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Clément	BROET
VOLX	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Pierre	CHABRIER
VOLX	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Tao	DEBROISE
VOLX	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Mégane	DUCROS
VOLX	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Daniel	FALCA
VOLX	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Alex	FRANCH
VOLX	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Camille	FRIZOT
VOLX	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Alexis	HEDELIN
VOLX	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Ludovic	HENRY
VOLX	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Anthony	JAN
VOLX	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Julien	MAUREL
VOLX	Sapeur 2 <sup>o</sup> classe	Alexane	MOONENS
VOLX	Sapeur 1 <sup>o</sup> classe	Alan	MOREL

VOLX	Sapeur 2° classe	Alicia	MOREL
VOLX	Sapeur 2° classe	Mattéo	RAYNAL
VOLX	Sapeur 1° classe	Léa	RIERA
VOLX	Sapeur 1° classe	Sylvain	RIERA
VOLX	Sapeur 1° classe	Benjamin	ROCHE
VOLX	Sapeur 1° classe	Sylvie	RUSSEIL
VOLX	Sapeur 1° classe	Raphaël	SERTORIO
VOLX	Sapeur 1° classe	Morgan	TORUNSKI
VOLX	Sapeur 1° classe	Laura	VITOBELLO LATIL

## CAPORAUX

CIS	Grade	Prénom	Nom
ALLOS	Caporal	Anthony	BIVARD
ALLOS	Caporal	Natacha	DURAND
ALLOS	Caporal-chef	Hélène	FINK
ALLOS	Caporal	Melany	RACHADO
ALLOS	Caporal-chef	Marc	TROTABAS
ANNOT	Caporal	Jean	BERNINI
ANNOT	Caporal	Christophe	BRONDET
ANNOT	Caporal	Jean-Yves	COZZI
ANNOT	Caporal	Jordan	DI TORO
ANNOT	Caporal	Alain	LANGLET
ANNOT	Caporal	Antoine	ROUX
BANON	Caporal	Erwan	BERTET
BANON	Caporal-chef	Arnaud	FLAMBARD
BANON	Caporal-chef	Matthias	WAGNER
BARCELONNETTE	Caporal	Numa	ARNAUD
BARCELONNETTE	Caporal	Laurine	AUZET
BARCELONNETTE	Caporal	Michel	COMTE
BARCELONNETTE	Caporal	Audrey	ESMIEU
BARCELONNETTE	Caporal	Thomas	FASSETTA
BARCELONNETTE	Caporal	Yann	MARTIN
BARCELONNETTE	Caporal	Baptiste	PARISIO
BARCELONNETTE	Caporal	Toni	PIARULLI
BARCELONNETTE	Caporal-chef	Marc	PLANTIER
BARREME	Caporal	Stéphane	LECUYER
BARREME	Caporal-chef	Guillaume	MISTRAL
BARREME	Caporal	Anastasia	MOURET
BARREME	Caporal	Mélanie	MOURET
BRAS D'ASSE	Caporal	Alban	ARNAUD
BRAS D'ASSE	Caporal-chef	Philippe	AUDIN
BRAS D'ASSE	Caporal	Philippe	GUIGUES
BRAS D'ASSE	Caporal	Christian	JARRY
BRAS D'ASSE	Caporal	Guillaume	JARRY
BRAS D'ASSE	Caporal-chef	Sébastien	MOGIS
BRAS D'ASSE	Caporal-chef	Jean Louis	PALLADINO
BRAS D'ASSE	Caporal-chef	Delphine	PAUL
BRAS D'ASSE	Caporal	Anne	TEYCHENE
BRAS D'ASSE	Caporal	Jérémy	TRASLEGLISE
CASTELLANE	Caporal-chef	Jean-Philippe	BONIFACE

CASTELLANE	Caporal	Eric	DELANNES
CASTELLANE	Caporal-chef	Robert	DONNINI
CASTELLANE	Caporal	Marjorie	DOSSOLIN
CASTELLANE	Caporal-chef	Florent	HOHMANN
CASTELLANE	Caporal	Anthony	ISNARD
CASTELLANE	Caporal	Sébastien	LEMAIRE
CASTELLANE	Caporal-chef	Christian	ROBERT
CASTELLANE	Caporal	Cassandra	TISSIER
CERESTE	Caporal-chef	Laurent	FILO
CERESTE	Caporal-chef	Pierre Georges	TCHOULHADJIAN
CERESTE	Caporal	Juan Enrique	VACARES-HIDALGO
CHATEAU-ARNOUX	Caporal	Thomas	BARAER
CHATEAU-ARNOUX	Caporal	Charlène	CASSAN
CHATEAU-ARNOUX	Caporal-chef	Alexandre	DELACROIX
CHATEAU-ARNOUX	Caporal	Marie	DELLA SAVIA
CHATEAU-ARNOUX	Caporal	Sabine	FINO
CHATEAU-ARNOUX	Caporal-chef	Jean Pierre	HAMADA
CHATEAU-ARNOUX	Caporal	Florence	KACALA
CHATEAU-ARNOUX	Caporal	Steven	MALEA
CHATEAU-ARNOUX	Caporal	Anthony	VIVIER
COLMARS LES ALPES	Caporal	Simon	DYEN
COLMARS LES ALPES	Caporal-chef	Leslie	DYEN
COLMARS LES ALPES	Caporal	Thibaut	MARTINEZ
DIGNE LES BAINS	Caporal	Cédric	AILLAUD-MAZAN
DIGNE LES BAINS	Caporal	Pascal	AUGUSTE
DIGNE LES BAINS	Caporal	Xavier	BARATTERO
DIGNE LES BAINS	Caporal	Lucas	BENEVENTI
DIGNE LES BAINS	Caporal	Alix	DE SOUZA
DIGNE LES BAINS	Caporal	Abderrahim	DERLAOUI
DIGNE LES BAINS	Caporal	Sandra	FABRE
DIGNE LES BAINS	Caporal	Clément	IZAMBART
DIGNE LES BAINS	Caporal	Jean-Philippe	MARIN
DIGNE LES BAINS	Caporal	Baptiste	MARTIN
DIGNE LES BAINS	Caporal	Elodie	MICHOT
DIGNE LES BAINS	Caporal	Damien	MORELLI
DIGNE LES BAINS	Caporal	Timoté	ROCHE
DIGNE LES BAINS	Caporal-chef	Greg	SINGLE
DIGNE LES BAINS	Caporal	Ylan	THOMIAS
DIRECTION	Caporal-chef	Isabelle	BERTORELLO
DIRECTION	Caporal-chef	Julie	DERRE

DIRECTION	Caporal-chef	Valérie	LEBRE
ENTREVAUX	Caporal	Anaïs	BIANCO
ENTREVAUX	Caporal	Najim	EL HAYEL
ENTREVAUX	Caporal	Yassine	EL HAYEL
ENTREVAUX	Caporal-chef	Yann	MERMET
ESPARRON DE VERDON	Caporal	Clery	BERNE
ESPARRON DE VERDON	Caporal-chef	Laurent	BERNE
ESPARRON DE VERDON	Caporal-chef	Graziella	CHOLLOT
ESPARRON DE VERDON	Caporal-chef	Nicolas	MATHIEU
ESPARRON DE VERDON	Caporal	Robin	VOLLE
FORCALQUIER	Caporal	Lucas	BERNARDY
FORCALQUIER	Caporal	Thomas	CHASSANG
FORCALQUIER	Caporal	Stéphane	ELIEN
FORCALQUIER	Caporal	Adrian	EMERIC
FORCALQUIER	Caporal	Alexis	EMERIC
FORCALQUIER	Caporal	Marina	LE CHEVANCHE
FORCALQUIER	Caporal-chef	Florent	PORTERES
FORCALQUIER	Caporal-chef	Norbert	WOHL
GREOUX LES BAINS	Caporal	Mathieu	DELARUE
GREOUX LES BAINS	Caporal	Virginie	FAGET
GREOUX LES BAINS	Caporal	Mickaël	HERNANDEZ
GREOUX LES BAINS	Caporal	Fiona	LAPLACE
GREOUX LES BAINS	Caporal	Clément	NARD
GREOUX LES BAINS	Caporal-chef	Olivia	OLIVEIRA
HAUTE UBAYE	Caporal-chef	Corinne	DE WINTER
HAUTE UBAYE	Caporal-chef	Robert	VOLPONI
LA BREOLE/ST VINCENT	Caporal	Maëva	GOYARD
LA BREOLE/ST VINCENT	Caporal	Michaël	GOYARD
LA BREOLE/ST VINCENT	Caporal	Nicolas	GUICHARD
LA BREOLE/ST VINCENT	Caporal	Pascal	MERISIER
LA BREOLE/ST VINCENT	Caporal-chef	Natasha	PINCON
LA JAVIE	Caporal-chef	Flavien	AMOROS
LA JAVIE	Caporal-chef	Théo	CANTAT
LA JAVIE	Caporal	Paul	DOS SANTOS
LA JAVIE	Caporal	Mathieu	GARCIN
LA JAVIE	Caporal-chef	Gérard	IAVARONE
LA JAVIE	Caporal	Ornella	LEPINE
LA JAVIE	Caporal-chef	Eve	REMY
LA JAVIE	Caporal	Kévin	SAVORNIN
LA MOTTE DU CAIRE	Caporal-chef	Maxime	RINGOT

LA PALUD SUR VERDON	Caporal-chef	Frédéric	GORCE
LES MEES	Caporal-chef	Ali	IMRAZEN
MALIJAI	Caporal-chef	Sébastien	BOLLUT
MALIJAI	Caporal-chef	Kurt	BOYER
MALIJAI	Caporal	Cindy	RHUIN
MANOSQUE	Caporal	Adrien	ALLENE
MANOSQUE	Caporal-chef	Denis	BAYLE
MANOSQUE	Caporal-chef	Nicolas	BEAUMESNIL
MANOSQUE	Caporal	Fabio	BOTTARO
MANOSQUE	Caporal	Kévin	BOUFFIER
MANOSQUE	Caporal-chef	Guillaume	CHEVALLIER
MANOSQUE	Caporal	Delphine	CORRET
MANOSQUE	Caporal	Natan	DESJARDINS
MANOSQUE	Caporal	Gautier	ERCHOFF
MANOSQUE	Caporal	Malxent	EXPOSITO
MANOSQUE	Caporal	Emilien	FAURE
MANOSQUE	Caporal	Frédéric	LAGAAY
MANOSQUE	Caporal-chef	Maël	PEREZ
MANOSQUE	Caporal	Quentin	PLA
MANOSQUE	Caporal	Morgane	SEGURA
MANOSQUE	Caporal	Wilfried	VILTET
MEZEL	Caporal	Mikaël	MAUVILLAN
MOUSTIERS STE MARIE	Caporal	William	NICOLAS-NICOLAZ
NOYERS SUR JABRON	Caporal	Jean Marie	BENAZET
NOYERS SUR JABRON	Caporal	Boris	CHAUVEAUX
ORAISON	Caporal-chef	Clément	DELOUCHE
ORAISON	Caporal	Anthony	FOURRIER
ORAISON	Caporal	Alison	LEGE
ORAISON	Caporal	Yannick	PASCALIS
ORAISON	Caporal-chef	Christian	SEVERINO
ORAISON	Caporal	Giovanni	THEROND
PEYRUIS	Caporal-chef	Patrick	BONNAFOUX
PEYRUIS	Caporal	Bérengère	BRUNET
PEYRUIS	Caporal	Guillaume	COTTON
PEYRUIS	Caporal	Adrien	DOMINICI
PEYRUIS	Caporal	Gabriel	DOMINICI
PEYRUIS	Caporal	Angéline	FLINOIS
PEYRUIS	Caporal	Mathieu	JULIEN
PEYRUIS	Caporal	Maxime	KRASA
PEYRUIS	Caporal	Bérange	TARDY

PEYRUIS	Caporal-chef	Sokesara	TEA
PUIMOISSON	Caporal-chef	Stéphanie	MICHEL
QUINSON	Caporal-chef	Catherine	AGAESSE
QUINSON	Caporal	Charline	CROSES
QUINSON	Caporal	Kévin	KNISY
REILLANNE	Caporal	Rémy	ALBERTO
REILLANNE	Caporal	Valentin	BRETELLE
REILLANNE	Caporal	Orlane	JUNG
REILLANNE	Caporal-chef	Véronique	RAPUZZI
RIEZ	Caporal-chef	Stéphane	MRAH
RIEZ	Caporal-chef	Jean-Michel	POHER
RIEZ	Caporal	Joris	ROMAN
SEYNE LES ALPES	Caporal	Stephen	ALBOUY
SEYNE LES ALPES	Caporal	Corentin	BELLOTTO
SEYNE LES ALPES	Caporal	Thomas	DAMIANO-ISNARD
SEYNE LES ALPES	Caporal	Maxime	PELAYO
SEYNE LES ALPES	Caporal	Nathalie	ROBERT
SEYNE LES ALPES	Caporal-chef	Karine	ROBERT
SEYNE LES ALPES	Caporal	Melissa	VALERA
SISTERON	Caporal-chef	Samuel	BIDEAU
SISTERON	Caporal-chef	Armand	BOUSSER
SISTERON	Caporal	Jean-Louis	DELEPINE
SISTERON	Caporal-chef	Yann	DERRE-VIGIER
SISTERON	Caporal	Sabrina	REI
SISTERON	Caporal	Ludovic	ROME
SISTERON	Caporal	Lionel	SECHEPINE
ST ANDRE LES ALPES	Caporal-chef	Cédric	CHAILLAN
ST ANDRE LES ALPES	Caporal	Alexandra	COLLOMP
ST ANDRE LES ALPES	Caporal	Jérémy	FHAL
ST ANDRE LES ALPES	Caporal	Baptiste	GIBERT
ST ANDRE LES ALPES	Caporal-chef	Jean	GIBERT
ST ANDRE LES ALPES	Caporal	Aurore	HEBRART
ST ANDRE LES ALPES	Caporal-chef	Sébastien	QUEMERAIS
ST ANDRE LES ALPES	Caporal-chef	Sébastien	ROUVIER
ST ETIENNE ORGUES	Caporal	Eric	PORTNER
ST ETIENNE ORGUES	Caporal	Marie	SIMON
ST MARTIN DE BROMES	Caporal	Julien	FAMBON
ST MARTIN DE BROMES	Caporal	Yves	SAUSSEZ
THOARD	Caporal	Maxime	JULIEN
THOARD	Caporal	Pierre-Yves	LAGEAT

THOARD	Caporal	Anthony	MAISSE
THOARD	Caporal	Teddy	MAISSE
THOARD	Caporal	Théo	MAISSE
THOARD	Caporal	Hugo	MARIO
THOARD	Caporal	Vivien	PELAGIO
THOARD	Caporal-chef	Sandrine	ROUSSELLE
THOARD	Caporal-chef	Cyrille	SENES
VALENSOLE	Caporal-chef	Jacques	FOUILLoux
VALENSOLE	Caporal-chef	Vincent	GANDON
VALENSOLE	Caporal-chef	Florine	GUEROULT
VALENSOLE	Caporal	Eric	LEGRIS
VALENSOLE	Caporal	Cecilia	MENICOT
VALENSOLE	Caporal	Gregory	VARLET
VOLX	Caporal	Thomas	ALUNNO
VOLX	Caporal	Benoît	DE SARTIGES
VOLX	Caporal	Marlène	FIERRY FRAILLON
VOLX	Caporal-chef	Katia	GAUVAN
VOLX	Caporal	Laure	MAGAN
VOLX	Caporal	Rémi	MEYER
VOLX	Caporal-chef	Claude	SIMON
VOLX	Caporal-chef	Marilyne	AUDRA

**SERGEANTS**

<b>CIS</b>	<b>Grade</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
ALLOS	Sergent-chef	Nathalie	ARNAUD
ALLOS	Sergent	Frédéric	BARRE
ALLOS	Sergent-chef	Philippe	BIANCO
ALLOS	Sergent-chef	Jérôme	GARNERO
ALLOS	Sergent	Jean-Marc	MICHEL
ALLOS	Sergent-chef	Maurice	PINTADU
ANNOT	Sergent-chef	Gilles	FREZIA
ANNOT	Sergent-chef	Fabrice	GAYDE
ANNOT	Sergent-chef	Laure	GRAC
ANNOT	Sergent-chef	Laurent	HANNESSE
BANON	Sergent	Richard	SAVOUILLAN
BANON	Sergent-chef	Rabia	SOEN
BARCELONNETTE	Sergent-chef	Michel	ABELA
BARCELONNETTE	Sergent	Alain	AIME
BARCELONNETTE	Sergent	Rodrigue	ARSENE
BARCELONNETTE	Sergent-chef	Eric	AUZIAS
BARCELONNETTE	Sergent-chef	Christian	CAIRE
BARCELONNETTE	Sergent-chef	Patrick	DIENTZ
BARCELONNETTE	Sergent-chef	Cécile	DUNAND
BARCELONNETTE	Sergent	Romain	GUISIANO
BARCELONNETTE	Sergent-chef	Aurélie	JEAN
BARCELONNETTE	Sergent-chef	Virginie	PERRETO
BARCELONNETTE	Sergent	Jérôme	TIERCIN
BARREME	Sergent-chef	Jérôme	BEE
BARREME	Sergent	Sébastien	GUERRIERI
BRAS D'ASSE	Sergent	Guillaume	ARNAUD
BRAS D'ASSE	Sergent-chef	Brigitte	AUTRIC
BRAS D'ASSE	Sergent-chef	Franck	BERARD
BRAS D'ASSE	Sergent	Aurélie	BOUSSARIE
BRAS D'ASSE	Sergent-chef	Jean Pierre	COLONNA
BRAS D'ASSE	Sergent-chef	Yannick	CUBAUD
BRAS D'ASSE	Sergent	Cécile	GIRARD
BRAS D'ASSE	Sergent	Mélodie	MORIN
BRAS D'ASSE	Sergent-chef	Jean-Marc	MUNERATTO
BRAS D'ASSE	Sergent	Nicolas	NOGUIER
BRAS D'ASSE	Sergent	Jean-Christophe	ROUDAYRE
BRAS D'ASSE	Sergent-chef	Yohann	TREVIAUX
CASTELLANE	Sergent	Cédric	BONNAND

CASTELLANE	Sergent	Vincent	BONNOME
CASTELLANE	Sergent-chef	Jérémie	DEBRABANT
CASTELLANE	Sergent-chef	Rémi	DONNINI
CASTELLANE	Sergent	Kevin	KOFFI KONAN
CASTELLANE	Sergent-chef	Sophie	LIPERINI
CASTELLANE	Sergent-chef	Florent	SILVESTRELLI
CASTELLANE	Sergent	Antoine	TILIGNAC
CASTELLANE	Sergent	Faustine	VILLARON
CERESTE	Sergent-chef	Michaël	BONNET
CERESTE	Sergent	Kévin	CENDROS
CERESTE	Sergent-chef	Eric	CENDROS
CERESTE	Sergent	Marc	FILO
CERESTE	Sergent	Jérôme	PACCHIANO
CERESTE	Sergent-chef	Johann	PERREAU
CERESTE	Sergent-chef	Bernard	RAPHAEL
CERESTE	Sergent-chef	Gérald	TCHOULHADJIAN
CHATEAU-ARNOUX	Sergent-chef	Matthieu	ALLUIS
CHATEAU-ARNOUX	Sergent	Adeline	BILLAL
CHATEAU-ARNOUX	Sergent-chef	Jérémy	BONNET
CHATEAU-ARNOUX	Sergent-chef	Jessica	BOSCO
CHATEAU-ARNOUX	Sergent-chef	Fabien	COHARD
CHATEAU-ARNOUX	Sergent	Francis	CORTES
CHATEAU-ARNOUX	Sergent-chef	Michel	DELLA SAVIA
CHATEAU-ARNOUX	Sergent-chef	Jérôme	GAY
CHATEAU-ARNOUX	Sergent-chef	Mehdi	IKERBANE
CHATEAU-ARNOUX	Sergent-chef	Denis	JOSELET
CHATEAU-ARNOUX	Sergent-chef	Julien	MORICO
CHATEAU-ARNOUX	Sergent-chef	Stéphane	NAVARRE
CHATEAU-ARNOUX	Sergent	Roland	SALERNO
CHATEAU-ARNOUX	Sergent-chef	Dominique	TOSCANO
CHATEAU-ARNOUX	Sergent-chef	José	VAZQUEZ
COLMARS LES ALPES	Sergent	Alexandre	BOURRELLY
COLMARS LES ALPES	Sergent-chef	Lindsey	FERREIRA-AUVIGNE
COLMARS LES ALPES	Sergent-chef	Marc Olivier	ISNARD
COLMARS LES ALPES	Sergent-chef	Christian	UGHI
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Antoine	ALMEIDA
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Fernand	ALMEIDA
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Laurent	BOUHABEL
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Christelle	BROTONS
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Michaël	CALIFANO

DIGNE LES BAINS	Sergent	Valérie	DAVID
DIGNE LES BAINS	Sergent	Virginie	DI ROLLO
DIGNE LES BAINS	Sergent	Mireille	DINCA
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Charlotte	FUSCA
DIGNE LES BAINS	Sergent	Fabrice	GALLET
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Lucas	GRUNBERG
DIGNE LES BAINS	Sergent	Lorys	GUEUGNON
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Fabien	ISNARD
DIGNE LES BAINS	Sergent	Laurent	JACQUET
DIGNE LES BAINS	Sergent	Cristelle	JOUSSERAND
DIGNE LES BAINS	Sergent	Baptiste	JULIEN
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Joël	LEJEUNE
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Douadi	MANSRI
DIGNE LES BAINS	Sergent	Julie	MICHAUD
DIGNE LES BAINS	Sergent	Thomas	PARET
DIGNE LES BAINS	Sergent	Christian	POSTEL
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Arnaud	RAVEAU
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Lionel	RICAUD
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Eric	SEGHINI
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Fabien	SIROUX
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Yvan	TOESCA
DIGNE LES BAINS	Sergent	André	TRENTECUISSÉ
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Patrick	TRUC
DIGNE LES BAINS	Sergent	Sylvaine	VARINI GRUAT
DIGNE LES BAINS	Sergent	Kévin	VIALETTE
DIGNE LES BAINS	Sergent-chef	Luc	VIGNOT
DIRECTION	Sergent-chef	Laurent	BLANCHARD
DIRECTION	Sergent	Guillaume	CHAIX
DIRECTION	Sergent	Abdelali	EL BOURSOUMI
DIRECTION	Sergent	Nicolas	JEAN
ENTREVAUX	Sergent-chef	Julien	BARTHELEMI
ENTREVAUX	Sergent	Alexandre	MERMET
ESPARRON DE VERDON	Sergent-chef	Michèle	BERNE
FORCALQUIER	Sergent-chef	Mathias	COEURET
FORCALQUIER	Sergent-chef	Joffrey	DUBUC
FORCALQUIER	Sergent-chef	Kévin	FRAUSTI
FORCALQUIER	Sergent	François	GALINDO
FORCALQUIER	Sergent	Yvan	LE GRAS
FORCALQUIER	Sergent	Guillaume	LEFRERE
FORCALQUIER	Sergent	Aurélien	LESBROS

FORCALQUIER	Sergent-chef	Fabien	MARKIEWICZ
FORCALQUIER	Sergent	Walid	NOUADRI
FORCALQUIER	Sergent-chef	Nans	PAULINE
FORCALQUIER	Sergent	Gaël	RAMELET
FORCALQUIER	Sergent-chef	Sabine	RAYNAUD
GREOUX LES BAINS	Sergent-chef	André	BURLES
GREOUX LES BAINS	Sergent	Matthieu	DELEVALLEE
GREOUX LES BAINS	Sergent	Nicolas	GASSIER
GREOUX LES BAINS	Sergent	Jean Georges	HERTER
GREOUX LES BAINS	Sergent	Sébastien	PAYAN
HAUTE UBAYE	Sergent	Aurélien	DIENTZ
LA BREOLE/ST VINCENT	Sergent	Cyril	CHAUVET
LA BREOLE/ST VINCENT	Sergent-chef	Jean-Baptiste	OLLE
LA BREOLE/ST VINCENT	Sergent	Rémi	RENAUDAT
LA JAVIE	Sergent	Catherine	CHAUSSEGROS
LA JAVIE	Sergent	Joël	MARTEAU
LA JAVIE	Sergent-chef	Sébastien	MARTEAU
LA MOTTE DU CAIRE	Sergent-chef	Dominique	HALOUIN
LA MOTTE DU CAIRE	Sergent-chef	Patrick	MEYERE
LA MOTTE DU CAIRE	Sergent	Christophe	PEVERELLY
LA MOTTE DU CAIRE	Sergent	José	REYSZ
LA PALUD SUR VERDON	Sergent	Philippe	ELIOT
LA PALUD SUR VERDON	Sergent	Alain	JAMIN
LES MEES	Sergent	Jérémy	BELLOTTO
LES MEES	Sergent	Ludovic	CHAZE
LES MEES	Sergent-chef	Rodrigue	LACOMBLEZ
LES MEES	Sergent	Renaud	MELLAT
MALIJAI	Sergent	David	BRUN
MALIJAI	Sergent-chef	Delphine	LESAINTE
MALIJAI	Sergent-chef	Bastien	MASSE
MALIJAI	Sergent	Laure	PORTIGLIATTI
MALIJAI	Sergent	Florian	ROUX
MANOSQUE	Sergent	Marc	ACCOMIATO
MANOSQUE	Sergent	Serge	ACCOMIATO
MANOSQUE	Sergent-chef	Guillaume	ACCOMIATO-ATTARD
MANOSQUE	Sergent	Sabrina	ARENE
MANOSQUE	Sergent-chef	Cédric	AZAIS
MANOSQUE	Sergent-chef	Benoît	BLANC
MANOSQUE	Sergent-chef	Christian	CABOT
MANOSQUE	Sergent-chef	Pierre	CARRETIER

MANOSQUE	Sergent	Nicolas	CAVEZZA
MANOSQUE	Sergent	Charlie	COTTURA
MANOSQUE	Sergent	Azedine	ERREDIR
MANOSQUE	Sergent-chef	Sébastien	FABRE
MANOSQUE	Sergent-chef	Julien	FIGUIERE
MANOSQUE	Sergent	Jonathan	FLEURY
MANOSQUE	Sergent	Serge	GABRIEL
MANOSQUE	Sergent	Pascal	GAUDIAT
MANOSQUE	Sergent-chef	Nicolas	GIAI-GIANETTI
MANOSQUE	Sergent-chef	José	GONZALEZ
MANOSQUE	Sergent-chef	Johan	GUERRISI
MANOSQUE	Sergent-chef	Yoann	LANGLOIS
MANOSQUE	Sergent-chef	Eric	LAUTHIER
MANOSQUE	Sergent-chef	Thomas	MARTIN
MANOSQUE	Sergent-chef	Alexandre	MARZOLA
MANOSQUE	Sergent-chef	Jonathan	MATHA
MANOSQUE	Sergent	Stéphane	MATOS
MANOSQUE	Sergent-chef	Luc	PAJOT
MANOSQUE	Sergent-chef	Fabrice	PAUL
MANOSQUE	Sergent-chef	Christophe	PEREZ
MANOSQUE	Sergent	Nicolas	PONSINET
MANOSQUE	Sergent-chef	Nicolas	SAUER
MANOSQUE	Sergent	Joseph	SIMONI
MANOSQUE	Sergent-chef	Samuel	VANCOPPENOLLE
MANOSQUE	Sergent	Gérard	VINCENT
MEZEL	Sergent-chef	François	BESOMBES
MEZEL	Sergent-chef	Caroline	BREISSAND
MEZEL	Sergent-chef	Raphael	DALLA FAVERA
MOUSTIERS STE MARIE	Sergent-chef	Sylvain	BAUDEY
MOUSTIERS STE MARIE	Sergent-chef	Robert	BOXBERGER
MOUSTIERS STE MARIE	Sergent-chef	Marie	ROUCH
NOYERS SUR JABRON	Sergent-chef	Loïc	GONNET
NOYERS SUR JABRON	Sergent-chef	Christian	JOURDAN
NOYERS SUR JABRON	Sergent-chef	Pierre-André	LUCHINO
ORAISON	Sergent	Christophe	ABEL
ORAISON	Sergent	Pierrick	AGUILLON
ORAISON	Sergent-chef	Thierry	BLANC
ORAISON	Sergent-chef	Nicolas	JEGOUX
ORAISON	Sergent-chef	David	LOUIS
ORAISON	Sergent-chef	Xavier	LUCAS

ORAISON	Sergent	Sophie	ORMANCEY
ORAISON	Sergent	Josse	PRUVOST
ORAISON	Sergent-chef	Hubert	RIOU
PEYRUIS	Sergent-chef	Myriam	BERTORELLO
PEYRUIS	Sergent	Elodie	BILLAL
PEYRUIS	Sergent	Laurent	BOYER
PEYRUIS	Sergent-chef	Pierre	BRUNET
PEYRUIS	Sergent-chef	Pierre	CALVI
PEYRUIS	Sergent-chef	Guillaume	CHAMPSAUR
PEYRUIS	Sergent	Badia	ESSAIDI
PEYRUIS	Sergent	Christophe	FLORIO
PEYRUIS	Sergent-chef	Stéphane	GARCIER
PEYRUIS	Sergent-chef	Jonathan	JOUBERT
PEYRUIS	Sergent-chef	Benjamin	LETZELLEMAN
PEYRUIS	Sergent	Nabile	OUFQIH
PEYRUIS	Sergent	Philippe	TRIPET
PUIMOISSON	Sergent-chef	Christine	PIERRISNARD
PUIMOISSON	Sergent-chef	Patrice	PIERRISNARD
QUINSON	Sergent	Dorothée	FERAUD
QUINSON	Sergent	Christophe	JEAN
REILLANNE	Sergent	Luc	CANAVESE
REILLANNE	Sergent	Yann	CANAVESE
REILLANNE	Sergent	Aymeric	GALLAIS
REILLANNE	Sergent	Tomy	GALLIANO-CLEMENT
REILLANNE	Sergent	Marion	MERITAN
REILLANNE	Sergent-chef	Alain	PELOUX
RIEZ	Sergent	Alexis	JASSE
RIEZ	Sergent	Cindy	ROMAN
RIEZ	Sergent	Florian	SCHILLINGER
SAINTE TULLE	Sergent-chef	Benjamin	GUILLAUD-SAUMUR
SEYNE LES ALPES	Sergent-chef	Yannick	BOREL
SEYNE LES ALPES	Sergent-chef	Mohamed	BOUCETHA
SEYNE LES ALPES	Sergent-chef	Jean-Luc	CLAVE
SEYNE LES ALPES	Sergent	Wilfried	HERMELLIN
SEYNE LES ALPES	Sergent-chef	Sylvain	MICHEL
SEYNE LES ALPES	Sergent-chef	Yannick	PASTRE
SEYNE LES ALPES	Sergent	Damien	ROY
SEYNE LES ALPES	Sergent	Kevin	VARET
SISTERON	Sergent-chef	Christophe	ALBERTO
SISTERON	Sergent-chef	Cyril	GELBON

SISTERON	Sergent	Loic	JOUNEL
SISTERON	Sergent	Laëticia	MALLIMO
SISTERON	Sergent-chef	Florian	ODDOU
SISTERON	Sergent	Yoann	PANSARD
SISTERON	Sergent-chef	Sébastien	REVEST
SISTERON	Sergent	Vincent	SCHMALTZ
SISTERON	Sergent-chef	Martin	SCHMALTZ
ST ANDRE LES ALPES	Sergent	Adrien	CHAILLAN
ST ANDRE LES ALPES	Sergent	Chrystelle	CHAILLAN
ST ANDRE LES ALPES	Sergent-chef	Nicolas	COULLET
ST ANDRE LES ALPES	Sergent-chef	Pierjean	DE PASQUALE
ST ANDRE LES ALPES	Sergent-chef	Fabien	GIBERT
ST ANDRE LES ALPES	Sergent-chef	Frédéric	MISTRAL
ST ANDRE LES ALPES	Sergent-chef	Farid	MOULFI
ST ETIENNE ORGUES	Sergent	Christophe	BERNARD
ST ETIENNE ORGUES	Sergent	Sabrina	MICHEL
ST ETIENNE ORGUES	Sergent	Steve	PREVOST
ST MARTIN DE BROMES	Sergent-chef	Jérémy	FERAUD
ST MARTIN DE BROMES	Sergent	Eric	NICOLAS
THOARD	Sergent	Michel	BERNARD
THOARD	Sergent-chef	Jean Marie	CASA
THOARD	Sergent	Emilie	JULIEN
THOARD	Sergent	Etienne	JULIEN
THOARD	Sergent	Ludivine	JULIEN
VALENSOLE	Sergent-chef	Olivier	BOVERIE
VALENSOLE	Sergent-chef	Julien	BUREAU
VALENSOLE	Sergent	Sophie	JOLY
VOLX	Sergent-chef	Cyril	AUTHIER
VOLX	Sergent-chef	Christian	HAAS
VOLX	Sergent-chef	Olivier	MIENS
VOLX	Sergent	Benoît	RIQUELME
VOLX	Sergent-chef	Bruno	RIVAT
VOLX	Sergent	Audrey	RUIZ

## ADJUDANTS

CIS	Grade	Prénom	Nom
ALLOS	Adjudant-chef	Patrick	BARRE
ALLOS	Adjudant-chef	Jérôme	MICHEL
ALLOS	Adjudant-chef	Sébastien	TEDESCHI
ANNOT	Adjudant-chef	Valérie	DI TORO
BANON	Adjudant	Gilles	BERVARD
BANON	Adjudant-chef	Dominique	BLANC
BANON	Adjudant-chef	Julien	BOUNOUS
BANON	Adjudant-chef	Céline	FOLCHER
BANON	Adjudant	Antoine	GIRAUDET
BANON	Adjudant	Pascal	PELATAN
BARCELONNETTE	Adjudant-chef	Jeoffrey	ARGENSON
BARCELONNETTE	Adjudant	Rachid	BAHLI
BARCELONNETTE	Adjudant-chef	Damien	GASTINEL
BARCELONNETTE	Adjudant-chef	Nans	HAEFLIGER
BARCELONNETTE	Adjudant-chef	Julien	PROAL
BARREME	Adjudant-chef	Sébastien	BEE
BARREME	Adjudant-chef	Jean-Michel	MOURET
BRAS D'ASSE	Adjudant	Laurent	BERAUD
BRAS D'ASSE	Adjudant	Olivier	MAURENAS
CASTELLANE	Adjudant	Nicolas	BERNARD
CASTELLANE	Adjudant-chef	Sébastien	GAVARRI
CASTELLANE	Adjudant	Thierry	MARIUSSE
CASTELLANE	Adjudant	Mathieu	MEDICI VINCENT
CASTELLANE	Adjudant	Gérald	PRIVAT
CASTELLANE	Adjudant-chef	Fabien	SERENO
CERESTE	Adjudant-chef	Hélène	CARDINI
CERESTE	Adjudant	Aurélien	CASEZ
CERESTE	Adjudant-chef	Pascal	MENARD
CHATEAU-ARNOUX	Adjudant-chef	Michael	ANSEL
CHATEAU-ARNOUX	Adjudant	Valérie	APICELLA
CHATEAU-ARNOUX	Adjudant	Guillaume	ARNAUD
CHATEAU-ARNOUX	Adjudant	Sébastien	BOSCO
CHATEAU-ARNOUX	Adjudant	Sébastien	GALLIOZ
CHATEAU-ARNOUX	Adjudant-chef	Emmanuel	GRAVIER
CHATEAU-ARNOUX	Adjudant-chef	Noël	GUILLIER
CHATEAU-ARNOUX	Adjudant-chef	Noël	LINARES
CHATEAU-ARNOUX	Adjudant	Thomas	MARTELLINI
CHATEAU-ARNOUX	Adjudant-chef	Daniel	POMMIER

CHATEAU-ARNOUX	Adjudant-chef	Laurent	SEGADE
COLMARS LES ALPES	Adjudant	Jean-Baptiste	COELHO
COLMARS LES ALPES	Adjudant	Benoît	GARROT
COLMARS LES ALPES	Adjudant-chef	Cédric	GIRARD
COLMARS LES ALPES	Adjudant	Jean-Marc	RIEULIER
COLMARS LES ALPES	Adjudant-chef	Michaël	SCHMID
CTA CODIS	Adjudant	Mathieu	GUIEYSSE
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	Marc	BARTOLINI
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	Eric	BREISSAND
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	Daniel	DAVID
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	Michel	DELLI
DIGNE LES BAINS	Adjudant	Lionel	DESGRIPPES
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	Jacques	GIORDANENGO
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	Jean-Luc	GRAC
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	Nicolas	GRUSON
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	Manuel	GUERREIRO
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	Hugues	LABOUREL
DIGNE LES BAINS	Adjudant	Hakim	LAOUADI
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	Olivier	LE MANACH
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	Jérôme	LONGERON
DIGNE LES BAINS	Adjudant	David	NICOLAS-NICOLAZ
DIGNE LES BAINS	Adjudant	Caroline	RAMBAUD
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	Christian	TARDIEU
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	François	THEVAND
DIGNE LES BAINS	Adjudant-chef	Laurent	TRENTECUISSÉ
DIRECTION	Adjudant-chef	Christelle	AUNE
DIRECTION	Adjudant	Fabien	GONTIER
DIRECTION	Adjudant-chef	Samuel	LECOURT
DIRECTION	Adjudant	Yannick	MARTINEZ
DIRECTION	Adjudant-chef	Emmanuel	TAVAN
DIRECTION	Adjudant	Caroline	VEYS
DIRECTION	Adjudant-chef	Laurent	VOLPE
ENTREVAUX	Adjudant	Anthony	BAUD
ENTREVAUX	Adjudant	Mathieu	CONIL
ENTREVAUX	Adjudant-chef	Yvan	DELACOURT
ENTREVAUX	Adjudant-chef	Michel	POIROT
ESPARRON DE VERDON	Adjudant-chef	Sylvain	BERNE
ESPARRON DE VERDON	Adjudant	Driss	BOUMESLA
FORCALQUIER	Adjudant	Boris	BOURDET
FORCALQUIER	Adjudant-chef	Romain	COURBET

FORCALQUIER	Adjudant-chef	Teddy	GONDRAN
FORCALQUIER	Adjudant	Guillaume	LAUGIER
FORCALQUIER	Adjudant-chef	Sébastien	LAVILLE
FORCALQUIER	Adjudant	Sylvain	MOLINIER
FORCALQUIER	Adjudant-chef	Frédéric	NODIN
GREOUX LES BAINS	Adjudant	Claudine	COSMAS
GREOUX LES BAINS	Adjudant-chef	Alain	CUVELIER
GREOUX LES BAINS	Adjudant	Guillaume	ROUBIN
HAUTE UBAYE	Adjudant-chef	René	ARNAUD
LA BREOLE/ST VINCENT	Adjudant	Philippe	BERARDI
LA BREOLE/ST VINCENT	Adjudant	Johan	DE PAUW
LA BREOLE/ST VINCENT	Adjudant	Philippe	DILLMANN
LA BREOLE/ST VINCENT	Adjudant-chef	Gérard	GALLICE
LA BREOLE/ST VINCENT	Adjudant	Thomas	LEMAIRE
LA JAVIE	Adjudant-chef	Claude	BENEDETTO
LA JAVIE	Adjudant	Jean-Daniel	CARTA
LA JAVIE	Adjudant	Xavier	CHAUSSEGROS
LA JAVIE	Adjudant-chef	David	RICAVY
LA MOTTE DU CAIRE	Adjudant-chef	Christophe	BONVINI
LA MOTTE DU CAIRE	Adjudant-chef	Jérôme	FRANCOU
LES MEES	Adjudant	Cyril	CHALLET
LES MEES	Adjudant	Jérôme	PELEGRINA
LES MEES	Adjudant-chef	Christian	REYNIER
LES MEES	Adjudant-chef	Jean-Luc	SGUEGLIA
MALIJAI	Adjudant-chef	Christophe	GIRARDEAU
MALIJAI	Adjudant	Fabrice	HERRERO
MANOSQUE	Adjudant-chef	Mickaël	CARLASSARE
MANOSQUE	Adjudant-chef	Sébastien	CARRIOL
MANOSQUE	Adjudant	Michel	FAURE
MANOSQUE	Adjudant-chef	Thierry	FAVIER
MANOSQUE	Adjudant-chef	Vanessa	FLEURY
MANOSQUE	Adjudant-chef	Alain	GIANNINI
MANOSQUE	Adjudant	Guillaume	HADJEDJ
MANOSQUE	Adjudant-chef	Michel	LALANDE
MANOSQUE	Adjudant-chef	Willy	PARIS
MANOSQUE	Adjudant	Damien	PERRIER
MANOSQUE	Adjudant-chef	Michel	PRIEUR
MANOSQUE	Adjudant-chef	Frédéric	ROUSSEAU
MANOSQUE	Adjudant-chef	Franck	SAUVECANNE
MANOSQUE	Adjudant-chef	Jérôme	SAUVECANNE

MANOSQUE	Adjudant	David	WALTER
MEZEL	Adjudant	Frédéric	BIEBER
MEZEL	Adjudant	Mickaël	BOURJAC
MEZEL	Adjudant	David Jean	CAUVIN
MEZEL	Adjudant	Thibault	COSTE
MEZEL	Adjudant-chef	Gianni	DALLA FAVERA
MEZEL	Adjudant	Fabrice	GATTO
MEZEL	Adjudant-chef	Eric	TAGLIANTE
MOUSTIERS STE MARIE	Adjudant-chef	Alain	GARCIA
MOUSTIERS STE MARIE	Adjudant	Maieul	THIERY
NOYERS SUR JABRON	Adjudant-chef	Jean-Marie	DAUMAS
NOYERS SUR JABRON	Adjudant	Hugues	PLONCARD
NOYERS SUR JABRON	Adjudant	Frédéric	SCHLEWITZ
ORAISON	Adjudant	Rémi	ALLEMAND
ORAISON	Adjudant	Sabrina	AYALA CAYUELA
ORAISON	Adjudant-chef	Christian	FERREBOEUF
ORAISON	Adjudant	Dimitri	FLOUQUET
ORAISON	Adjudant	Paco	GASPERIN
ORAISON	Adjudant	Sébastien	LECAILLE
ORAISON	Adjudant	Jérémy	ODDOU
ORAISON	Adjudant	Vincent	PLAUCHUD
ORAISON	Adjudant	Patrice	ROUMIEU
ORAISON	Adjudant	Bastien	SIADOUS
PEYRUIS	Adjudant	Mathias	AUTRIQUE
PEYRUIS	Adjudant-chef	Jean-Rene	BOUCHET
PEYRUIS	Adjudant-chef	Gilles	CASSAN
PEYRUIS	Adjudant-chef	Jérôme	CASSAN
PEYRUIS	Adjudant-chef	Dominique	DOMINICI
PEYRUIS	Adjudant-chef	Michel	EYMARD
PEYRUIS	Adjudant-chef	Sandrine	EYMARD
PEYRUIS	Adjudant-chef	Jean-Marc	FLINOIS
PEYRUIS	Adjudant	Ludovic	GEFFROY
PEYRUIS	Adjudant	Jean-Pascal	GILBERT
PEYRUIS	Adjudant-chef	Laurent	PORTALIER
PEYRUIS	Adjudant	Yann	SEGALEN
QUINSON	Adjudant	Claude	MOUTTE
QUINSON	Adjudant	Alexandre	TAVIGNOT
REILLANNE	Adjudant-chef	Robert	BERNARD
REILLANNE	Adjudant	Julien	GRAC
REILLANNE	Adjudant-chef	Henri	RAPUZZI

REILLANNE	Adjudant	Frédéric	VIANDIER
RIEZ	Adjudant-chef	Laurent	BONOMINI
RIEZ	Adjudant	Carine	DALMAS
RIEZ	Adjudant-chef	Jean-Christophe	JAUNET
RIEZ	Adjudant-chef	Patrick	JOURNEE
RIEZ	Adjudant-chef	Thierry	JOURNEE
RIEZ	Adjudant	Benoist	MATHIEU-RANSON
RIEZ	Adjudant-chef	Cédric	PELERIN
RIEZ	Adjudant	Nicolas	VAILLANT
SAINTE TULLE	Adjudant	Joël	CHIRON
SAINTE TULLE	Adjudant	Alain	HAJDUKIEWICZ
SAINTE TULLE	Adjudant	Jean Christophe	VOLA
SEYNE LES ALPES	Adjudant	Véronique	DIB
SEYNE LES ALPES	Adjudant-chef	Christophe	DIB
SEYNE LES ALPES	Adjudant	Cyndie	JOSEPH
SEYNE LES ALPES	Adjudant-chef	Stéphane	KOHLER
SISTERON	Adjudant-chef	Thibaud	BARBE
SISTERON	Adjudant-chef	Arnaud	LABAEYE
SISTERON	Adjudant	Cédric	PAYNAT
ST ANDRE LES ALPES	Adjudant-chef	Stéphanie	BRACHET-COTA
ST ANDRE LES ALPES	Adjudant	Jérémy	LAVOCAT
ST ANDRE LES ALPES	Adjudant-chef	Jean-François	PIZZICHETTA
ST ANDRE LES ALPES	Adjudant	Sébastien	VISTICOT
ST ETIENNE ORGUES	Adjudant	Fabrice	ARNOUX
ST ETIENNE ORGUES	Adjudant	Aurélien	BERMOND
ST ETIENNE ORGUES	Adjudant	Jean Philippe	PECHON
THOARD	Adjudant-chef	Fabienne	BOUCHET
THOARD	Adjudant-chef	Philippe	GERVAIS
THOARD	Adjudant	Jérémy	GUERY
THOARD	Adjudant-chef	Hubert	GUERY
VALENSOLE	Adjudant-chef	Erika	ZARATTIN
VOLX	Adjudant	Hacim	ABDERREZAK
VOLX	Adjudant	Sébastien	ANDREANI
VOLX	Adjudant	Amaury	BERGER
VOLX	Adjudant	Gérard	PARATO
VOLX	Adjudant-chef	Laurent	RATEL
VOLX	Adjudant	Frédéric	SOTTA



## **Décision n° 2019 / 17** **Portant délégation de signature**

**Le Directeur des centres hospitaliers de Digne-les-Bains et de Manosque,  
des établissements publics de santé de Banon, Castellane, Forcalquier et  
Seyne-les-Alpes, et de l'EHPAD de Thoard,**

Vu le code la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7 et D. 6143-33 et suivants ;

Vu le décret n° 92-783 du 6 août 1992 relatif aux modalités de délégation de signature des directeurs des Etablissements Publics de Santé pris pour l'application de la loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière et modifiant le code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 11 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Franck POUILLY en qualité de directeur de la direction commune des centres hospitaliers de Digne-les-Bains et de Manosque, des établissements publics de santé de Banon, Castellane, Forcalquier et Seyne-les-Alpes, et de l'EHPAD de Thoard (Alpes de Haute-Provence) ;

Vu la décision n° 2019/01 portant délégation de signature du directeur de l'établissement support du GHT des Alpes de Haute-Provence ;

### **DECIDE**

#### **Article 1 : Délégation générale**

---

Une délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Christophe CROUZEVALLE, directeur délégué à la gestion du centre hospitalier de Digne-les-Bains, des établissements publics de santé de Castellane et Seyne-les-Alpes, et de l'EHPAD de Thoard, à l'effet de signer tous actes, conventions et toutes correspondances se rapportant à l'activité desdits établissements et des établissements de Manosque, Forcalquier et Banon, à l'exception des décisions relatives à l'engagement d'opérations majeures de travaux.

## **Article 2 : Délégation particulière à la direction des affaires financières**

---

### 2.1 – Centre Hospitalier de Manosque

Une délégation de signature est donnée à Monsieur Adrien LATIL, Directeur Adjoint, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans les champs de compétence suivants :

- domaine budgétaire et financier : titres de recettes, mandats de dépense relevant de sa direction, budgets et comptes, bordereaux d'ordonnancement, état des admissions en non-valeur, souscription d'emprunts et lignes de trésorerie
- toute décision relative à l'admission

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Adrien LATIL, la même délégation est donnée :

- ✓ Madame Anne DUCHATEAU, Attachée d'administration hospitalière à la direction des affaires financières.
- ✓ Madame Isabelle CLEMENT, Attachée d'Administration dans le cadre de ses fonctions liées à la gestion du bureau des entrées.
- ✓ Madame Laurence PRIEUR, Animateur principal 2<sup>ème</sup> classe dans le cadre de ses fonctions liées à la gestion de l'EHPAD Saint-André.

### 2.2 – Etablissement Public de Santé de Forcalquier

Une délégation de signature est donnée à Monsieur Adrien LATIL, Directeur Adjoint, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans les champs de compétence suivants :

- domaine budgétaire et financier : titres de recettes, mandats de dépense relevant de sa direction, budgets et comptes, bordereaux d'ordonnancement, état des admissions en non-valeur, souscription d'emprunts et lignes de trésorerie
- toute décision relative à l'admission

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Adrien LATIL, la même délégation est donnée à Madame Rosalie LETELLIER, Directrice déléguée, et à Madame Chantal DOMINIQUE, Adjoint des cadres hospitaliers en charge des finances.

### 2.3 – Etablissement Public de Santé de Banon

Une délégation de signature est donnée à Monsieur Adrien LATIL, Directeur Adjoint, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans les champs de compétence suivants :

- domaine budgétaire et financier : titres de recettes, mandats de dépense relevant de sa direction, budgets et comptes, bordereaux d'ordonnancement, état des admissions en non-valeur, souscription d'emprunts et lignes de trésorerie
- toute décision relative à l'admission

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Adrien LATIL, la même délégation est donnée à Madame Rosalie LETELLIER, Directrice déléguée, et à Madame Chantal DOMINIQUE, Adjoint des cadres hospitaliers en charge des finances.

### **Article 3 : Délégation particulière à la direction des ressources et moyens**

---

#### 3.1 – Centre Hospitalier de Manosque

Une délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Noel GRAS, Directeur des Ressources et Moyens, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction Ressources et Moyens.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Noel GRAS, la même délégation est donnée à :

- ✓ Monsieur AROUS DIT CHTARA, Attaché d'administration, à la direction Ressources et Moyens dans le cadre de ses fonctions liés à la gestion des achats et de la logistique.
- ✓ Monsieur Alain DURAND, Ingénieur, à la direction Ressources et Moyens dans le cadre de ses fonctions liés à la gestion du service Biomédical.
- ✓ Monsieur Jean-Philippe RIEBEL, Technicien Supérieur Hospitalier à la direction Ressources et Moyens dans le cadre de ses fonctions liés à la gestion du service Technique.

#### 3.2 – Etablissement Public de Santé de Forcalquier

Une délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Noel GRAS, Directeur des Ressources et Moyens, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction Ressources et Moyens.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Noel GRAS, la même délégation est donnée à Madame Rosalie LETELLIER, Directrice déléguée.

#### 3.3 – Etablissement Public de Santé de Banon

Une délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Noel GRAS, Directeur des Ressources et Moyens, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction Ressources et Moyens.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Noel GRAS, la même délégation est donnée à Madame Rosalie LETELLIER, Directrice déléguée.

#### 3.4 – GHT 04

L'établissement support prend en charge tous les marchés formalisés ou avenants pour un montant supérieur à 25 000 € HT à travers son directeur et la cellule des marchés du GHT04.

Pour les achats inférieurs à 25 000€ HT délégation de signature est donnée aux référents achats des établissements.

#### **Article 4 : Délégation particulière à la direction du service informatique**

---

##### 4.1 – Centre Hospitalier de Manosque

Une délégation de signature est donnée à Monsieur Dominique GOBIN, Ingénieur Informatique, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction du service informatique.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique GOBIN, la même délégation est donnée à Monsieur Benoît DAEL, Technicien Informatique, à la direction du service informatique.

##### 4.2 – Etablissement Public de Santé de Forcalquier

Une délégation de signature est donnée à Monsieur Dominique GOBIN, Ingénieur Informatique, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction du service informatique.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique GOBIN, la même délégation est donnée à Madame Rosalie LETELLIER, Directrice déléguée.

##### 4.3 – Etablissement Public de Santé de Banon

Une délégation de signature est donnée à Monsieur Dominique GOBIN, Ingénieur Informatique, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction du service informatique.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique GOBIN, la même délégation est donnée à Madame Rosalie LETELLIER, Directrice déléguée.

#### **Article 5 : Délégation particulière à la direction des ressources humaines et des affaires médicales**

---

##### 5.1 – Centre Hospitalier de Manosque

Une délégation de signature est donnée à Madame Claire AILLOUD, Directrice Adjointe, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction des ressources humaines et des affaires médicales.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Claire AILLOUD, la même délégation est donnée à Madame Isabelle SORI, Attachée d'administration Hospitalière, et à Madame Katy MERENTIE, Adjointe administrative à la direction des ressources humaines et des affaires médicales, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes

ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction des ressources humaines et des affaires médicales.

#### 5.2 – Etablissement Public de Santé de Forcalquier

Une délégation de signature est donnée à Madame Claire AILLOUD, Directrice Adjointe, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction des ressources humaines et des affaires médicales.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Claire AILLOUD, la même délégation est donnée à Madame Rosalie LETELLIER, Directrice déléguée, et Madame Béatrice VERVAEKE, Adjoint des cadres hospitaliers à la direction des ressources humaines et des affaires médicales.

#### 5.3 – Etablissement Public de Santé de Banon

Une délégation de signature est donnée à Madame Claire AILLOUD, Directrice Adjointe, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction des ressources humaines et des affaires médicales.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Claire AILLOUD, la même délégation est donnée à Madame Rosalie LETELLIER, Directrice déléguée, et Madame Béatrice VERVAEKE, Adjoint des cadres hospitaliers à la direction des ressources humaines et des affaires médicales.

### **Article 6 : Délégation particulière à la direction des soins**

---

#### 6.1 – Centre Hospitalier de Manosque

Une délégation de signature est donnée à Madame Chantal KUEHN, Directrice des Soins, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction des soins.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Chantal KUEHN, la même délégation est donnée à :

- Madame Carole BOUCLIER, cadre supérieur de santé,
- Madame Fabienne MILLET, cadre supérieur de santé,

à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction des soins.

#### 6.2 – Etablissement Public de Santé de Forcalquier

Une délégation de signature est donnée à Madame Chantal KUEHN, Directrice des Soins, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction des soins.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Chantal KUEHN, la même délégation est donnée à Madame Estelle HERDT, Cadre Supérieur de Santé, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction des soins.

### 6.3 – Etablissement Public de Santé de Banon

Une délégation de signature est donnée à Madame Chantal KUEHN, Directrice des Soins, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction des soins.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Chantal KUEHN, la même délégation est donnée à Madame Estelle HERDT, Cadre Supérieur de Santé, à l'effet de signer en lieu et place du directeur toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions entrant dans le champ de compétence de la direction des soins.

### **Article 7 : Délégation particulière à la direction des affaires générales**

---

Une délégation de signature est donnée à Madame Aurélie GATIGNOL, Adjoint des Cadres Hospitaliers, à l'effet de signer, en lieu et place du directeur, toutes correspondances, tous actes ou toutes décisions liées aux attributions de la direction des affaires générales.

### **Article 8 : Délégation particulière à la pharmacie à usage intérieur**

---

Une délégation de signature est accordée à Madame le Docteur Sylvie GALLIANO, responsable de la pharmacie à usage intérieur du centre hospitalier de Manosque, à l'effet de signer en lieu et place du directeur, les bons de commande ou les engagements relevant de sa compétence.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame le Docteur Sylvie GALLIANO, la même délégation est donnée à Mesdames les Docteurs Géraldine MICHEL, Anne FEYDEL et Valérie OLLIVIER, pharmaciens, à l'effet de signer en lieu et place du directeur, les bons de commande ou les engagements relevant de sa compétence.

### **Article 9 : Délégation dans le cadre de l'astreinte administrative**

---

#### 9.1 - Une délégation de signature est accordée pour le Centre Hospitalier de Manosque à :

- Claire AILLOUD, Directrice Adjointe
- Jean-Noel GRAS, Directeur adjoint
- Rosalie LETELLIER, Directrice adjointe
- Chantal KUEHN, Directrice des Soins
- Isabelle CLEMENT, Attachée d'administration
- Isabelle SORI, Attachée d'administration

ayant pour effet de signer tout document de quelque nature qu'il soit, présentant un caractère d'urgence pour le fonctionnement de l'établissement ou l'intérêt des patients, dans le cadre de l'astreinte administrative.

L'administrateur de garde rendra compte immédiatement à l'issue de sa garde, des actes et décisions pris à ce titre au directeur ou, en son absence, au cadre de direction assurant l'intérim de ses fonctions.

9.2 - Une délégation de signature est accordée pour les établissements publics de santé de Forcalquier et Banon à :

- Rosalie LETELLIER, Directrice adjointe déléguée aux hôpitaux de Forcalquier et de Banon
- Béatrice VERVAEKE, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Chantal DOMINIQUE, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Stéphanie GUENDE, Cadre de Santé
- Stéphanie COLOMBERO, Cadre de Santé
- Estelle HERDT, Cadre de Santé

ayant pour effet de signer tout document de quelque nature qu'il soit, présentant un caractère d'urgence pour le fonctionnement de l'établissement ou l'intérêt des patients, dans le cadre de l'astreinte administrative.

L'administrateur de garde rendra compte immédiatement à l'issue de sa garde, des actes et décisions pris à ce titre au directeur ou, en son absence, au cadre de direction assurant l'intérim de ses fonctions.

**Article 10 :**

---

Les présentes délégations prennent effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019. Elles annulent et remplacent toutes celles qui les précèdent.

Elles seront notifiées aux intéressés et communiquées au Conseil de Surveillance et à Monsieur le Trésorier Principal.

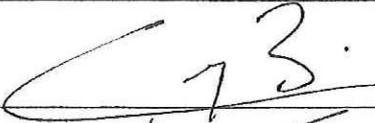
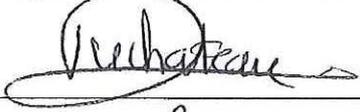
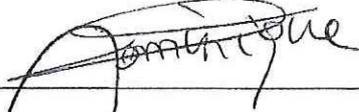
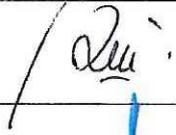
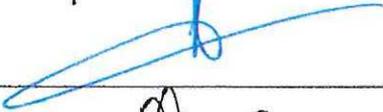
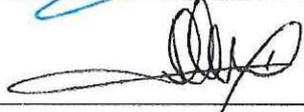
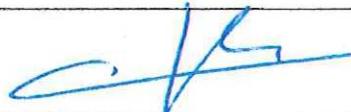
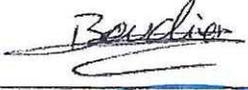
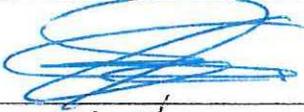
Elles seront publiées au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Alpes de Haute-Provence.

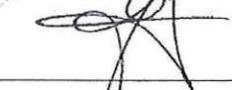
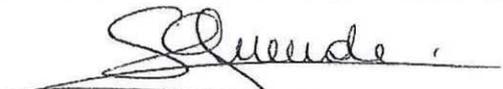
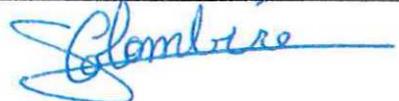
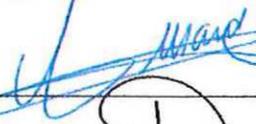
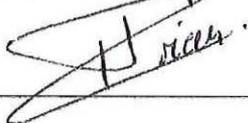
Fait à Manosque, le 1<sup>er</sup> avril 2019

LE DIRECTEUR  
Franck POUILLY



Spécimens de signature

Monsieur Christophe CROUZEVIALLE	
Monsieur Adrien LATIL	
Madame Anne DUCHATEAU	
Madame Rosalie LETELLIER	
Madame Chantal DOMINIQUE	
Monsieur Dominique GOBIN	
Monsieur Benoît DAEL	
Madame Claire AILLOUD	
Madame Isabelle SORI	
Madame Katy MERENTIE	
Madame Béatrice VERVAEKE	
Madame Chantal KUEHN	
Madame Carole BOUCLIER	
Madame Fabienne MILLET	
Madame Estelle HERDT	
Madame Aurélie GATIGNOL	

Docteur Sylvie GALLIANO	
Docteur Géraldine MICHEL	
Docteur Anne FEYDEL	
Docteur Valérie OLLIVIER	
Monsieur Jean-Noel GRAS	
Madame Isabelle CLEMENT	
Madame Stéphanie GUENDE	
Madame Stéphanie COLOMBERO	
Monsieur AROUS DIT CHTARA	
Monsieur Alain DURAND	
Monsieur Jean-Philippe RIEBEL	
Madame Laurence PRIEUR	



PRÉFET des  
BOUCHES-DU-RHÔNE

PRÉFET des  
ALPES DE HAUTE PROVENCE

PRÉFET  
du VAR

**Direction  
départementale  
des territoires  
et de la mer  
du Var**

Service aménagement durable  
Bureau territoire et aménagement

**ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL  
n° DDTM/SAD/UPEG – 2019/26  
du 20 mai 2019**

Portant ouverture et organisation d'une enquête publique au titre des articles L.123-1 et suivants du code de l'environnement relative au projet de plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Vinon sur le territoire des communes de Vinon-sur-Verdon, Gréoux-les-Bains, Corbières et Saint-Paul-lez-Durance

**Les Préfets des départements  
des Bouches-du-Rhône, des Alpes de Haute Provence et du Var**

- Vu** le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.112-3 et suivants et R.112-1 et suivants,
- Vu** le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 20 mars 2019 portant décision de révision du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Vinon ;
- Vu** les pièces du dossier ;
- Vu** les avis recueillis au titre de l'article L.112-16 du code de l'urbanisme lors de l'instruction administrative et notamment l'avis de la commission consultative de l'environnement ;
- Vu** la décision de monsieur le Président du tribunal administratif de Toulon du 11 avril 2019 désignant monsieur Michel MILANDRI pour assurer la mission de commissaire enquêteur ;
- Vu** la réunion de concertation avec le commissaire enquêteur, telle que prévue par le premier alinéa de l'article R.123-9 du code de l'environnement, en date du 17 avril 2019 ;
- Considérant** qu'il y a lieu de soumettre à enquête publique la demande susvisée de projet de plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Vinon ;

**Sur proposition** du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Var;

Adresse postale : Préfecture du Var - DDTM - Boulevard du 112<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX  
Accueil du public DDTM : 244 avenue de l'Infanterie de Marine à Toulon  
Téléphone 04 94 46 83 83 - Fax 04 94 46 32 50 - Courriel [ddtm@var.gouv.fr](mailto:ddtm@var.gouv.fr)  
[www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)

## ARRÊTE

### Article 1 : Objet de l'enquête

Il sera procédé à une enquête publique, dans les formes prescrites par le code de l'environnement, portant sur le projet de plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Vinon sur le territoire des communes de Vinon-sur-Verdon, Gréoux-les-Bains, Corbières et Saint-Paul-lez-Durance.

Le préfet du Var est chargé de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Le projet de PEB est destiné à maîtriser l'urbanisation autour de l'aérodrome en limitant les droits à construire dans les zones de bruits et en imposant une isolation acoustique renforcée pour les constructions autorisées dans les zones de bruit. Document d'urbanisme opposable, il est annexé au PLU.

Les informations concernant le projet mis à l'enquête pourront être demandées auprès du responsable du projet, le Préfet du Var - Préfecture du Var - DDTM - Service Aménagement Durable – Bureau environnement et cadre de vie - Boulevard du 112<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX (tél. : 04.94.46.83.83)

### Article 2 : Informations environnementales

Le projet ne nécessite ni étude d'impact, ni évaluation environnementale.

### Article 3 : Publicité de l'enquête

Un avis d'enquête informera le public de l'ouverture et des conditions de déroulement de l'enquête publique.

- Il sera publié par les soins du préfet du Var, en caractères apparents et aux frais de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud-Est [DAC – SE], quinze jours au moins avant le début de l'enquête, et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux locaux diffusés dans les trois départements. Ces journaux seront versés au dossier d'enquête.

- Il sera, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, publié par voie d'affiches et éventuellement par tous autres procédés en usage sur le territoire des communes de Vinon-sur-Verdon, Gréoux-les-Bains, Corbières et Saint-Paul-lez-Durance par les soins de leur maire. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat établi par le maire et versé au dossier d'enquête.

- L'avis d'enquête publique sera, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, affiché, sauf impossibilité matérielle justifiée, par les soins du responsable du projet sur les lieux ou en un lieu situé au voisinage des aménagements, ouvrages ou travaux projetés et visible de la voie publique, les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête étant fixées par arrêté du 24 avril 2012 (NOR : DEVD1221800A).

Il sera également mis en ligne sur le site internet de l'État dans le Var à l'adresse visée ci-dessous.

#### Article 4 : Dates et lieux de l'enquête

L'enquête se tiendra en mairies de Vinon-sur-Verdon, siège de l'enquête, Gréoux-les-Bains, Corbières et Saint-Paul-lez-Durance du **24 juin 2019** au **25 juillet 2019**, soit 32 jours.

Les dossiers et les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête en mairies de Vinon-sur-Verdon, Gréoux-les-Bains, Corbières et Saint-Paul-lez-Durance. Toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public :

Mairie de <b>Vinon-sur Verdon</b> 66 Avenue de la Libération 83560 Vinon-sur-Verdon	Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 17 h
Mairie de <b>Gréoux-les-Bains</b> Place de l'Hôtel de Ville 04800 Gréoux-les-Bains	Lundi au jeudi : 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h et vendredi : 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 16 h
Mairie de <b>Corbières</b> Place Haute, 04220 Corbières	Lundi au jeudi : 9 h – 12 h et 14 h – 17 h vendredi : 9 h – 12 h et 14 h – 16 h (fermé au public tous les mardis après-midi)
Mairie de <b>Saint-Paul-lez-Durance</b> Place du commandant Jean Santini 13115 Saint-Paul-lez-Durance	lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

Le dossier sera en outre consultable pendant la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État dans le Var à l'adresse suivante : **<http://www.var.gouv.fr>**.

L'accès gratuit au dossier est également possible depuis un poste informatique installé en préfecture du Var aux heures d'ouverture habituelles de celle-ci.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête tenu à sa disposition par les mairies de Vinon-sur-Verdon, Gréoux-les-Bains, Corbières et Saint-Paul-lez-Durance. Ce registre, établi sur feuillets non mobiles, sera ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Il pourra également les adresser par courrier postal au siège de l'enquête ou par voie dématérialisée en utilisant le formulaire de "contact" accessible sur le site internet des services de l'État dans le Var à l'adresse ci-dessus.

Les courriers électroniques seront accessibles sur le site internet mentionné ci-dessus et transmis au commissaire enquêteur qui les visera, les numérotera et les annexera au registre d'enquête pour être tenus à la disposition du public.

#### Article 5 : Désignation et permanences du commissaire enquêteur

Par décision susvisée, le président du tribunal administratif de Toulon a désigné monsieur Michel MILANDRI (retraité du bâtiment et des travaux publics), en qualité de commissaire enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales, aux jours et heures ci-dessous mentionnés en mairies :

<b>Permanences</b>	<b>Mairie de Vinon-sur-Verdon</b>
Lundi 24 juin 2019	9 h – 12 h
Mercredi 10 juillet 2019	14 h – 17 h
Jeudi 18 juillet 2019	9 h – 12 h
Jeudi 25 juillet 2019	14 h – 17 h

<b>Permanences</b>	<b>Mairie de Gréoux-les-Bains</b>
Lundi 24 juin 2019	13 h 30 – 16 h
Mercredi 10 juillet 2019	9 h – 12 h

<b>Permanences</b>	<b>Mairie de Corbières</b>
Mardi 2 juillet 2019	9 h – 12 h
Jeudi 18 juillet 2019	14 h – 17 h

<b>Permanences</b>	<b>Mairie de Saint-Paul-les-Durance</b>
Mardi 2 juillet 2019	14 h – 17 h
Jeudi 25 juillet 2019	9 h – 12 h

#### **Article 6 : Rôle du commissaire enquêteur**

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur pourra :

- recevoir toute information et, s'il estime que des documents sont utiles à la bonne information du public, demander au maître d'ouvrage de communiquer ces documents au public,
- visiter les lieux concernés, à l'exception des lieux d'habitation, après en avoir informé au préalable les propriétaires et les occupants,
- entendre toutes les personnes concernées par le projet, plan ou programme qui en font la demande et convoquer toutes les personnes dont il juge l'audition utile,
- organiser, sous sa présidence, toute réunion d'information et d'échange avec le public en présence du maître d'ouvrage.

Par décision motivée, le commissaire enquêteur pourra, prolonger l'enquête d'une durée maximale de quinze jours. Cette décision sera portée à la connaissance du public, au plus tard à la date prévue initialement pour la fin de l'enquête dans les conditions de lieux prévues à l'article 3 du présent arrêté.

## **Article 7 : Clôture de l'enquête**

L'enquête sera close le jeudi 25 juillet 2019 à 17 h.

À l'expiration du délai d'enquête, les registres seront mis à la disposition du commissaire enquêteur et clos et signés par lui.

Dès réception des registres et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans un délai de huit jours, le responsable du projet et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet disposera d'un délai de quinze jours, pour produire ses observations.

Le commissaire enquêteur établira un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et comporte le rappel de l'objet du projet, la liste de l'ensemble des pièces figurant dans le dossier d'enquête publique, une synthèse des observations du public, une analyse des propositions produites pendant l'enquête et, le cas échéant, les observations du responsable du projet en réponse aux observations du public.

Il consignera dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables au projet.

## **Article 8 : Rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur :**

Le commissaire enquêteur transmettra le rapport, les conclusions motivées, les registres d'enquête et les dossiers de l'enquête correspondants au préfet (direction départementale des territoires et de la mer du Var, service aménagement durable, Boulevard du 112<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX), dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête.

## **Article 9 : Diffusion du rapport et des conclusions**

Le préfet du Var adressera, dès leur réception, copie du rapport et des conclusions au responsable du projet, aux maires de Vinon-sur-Verdon, Gréoux-les-Bains, Corbières et Saint-Paul-lez-Durance et aux préfets des Alpes de Haute Provence et des Bouches-du-Rhône.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête :

- en mairies de Vinon-sur-Verdon, Gréoux-les-Bains, Corbières et Saint-Paul-lez-Durance,
- en préfectures des Alpes de Haute Provence, des Bouches-du-Rhône et du Var (direction départementale des territoires et de la mer du Var, service aménagement durable).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans le Var à l'adresse mentionnée à l'article 4 du présent arrêté.

## **Article 10 : Autorité compétente et nature de la décision adoptée au terme de l'enquête**

À l'issue de la procédure, l'autorité compétente pour approuver ou refuser le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de l'aérodrome de Vinon est le préfet du Var, par voie d'arrêté.

## Article 11 : Exécution du présent arrêté

Les Secrétaires Généraux des Préfectures des Alpes de Haute Provence, des Bouches-du-Rhône et du Var,

Le directeur départemental des territoires et de la mer du Var,

Les maires des communes de Vinon-sur-Verdon, Gréoux-les-Bains, Corbières et Saint-Paul-lez-Durance,

Le commissaire enquêteur,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Var.

Le PRÉFET des BOUCHES-DU-RHÔNE	Le PRÉFET des ALPES DE HAUTE PROVENCE	PRÉFET du VAR
Pour le Préfet Le Secrétaire Général Adjoint	Pour le Préfet et par délégation Le Secrétaire Général	<i>Pour le Préfet du Var et par délégation, Le Chef du Service Aménagement Durable</i>
Signé	Signé	<i>Signé</i>
Nicolas DUFAUD	Amaury DECLUDT	<i>Francisco RUDA</i>